



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 015 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 1^{er} avril 2009

—
Président

M. Rodney Weston

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des pêches et des océans

Le mercredi 1^{er} avril 2009

•(0910)

[Traduction]

Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)): Je déclare ouverte notre séance du matin.

Je souhaite la bienvenue au maire de Yarmouth. Le maire a gracieusement accepté de se joindre à nous ce matin afin de nous accueillir dans sa ville.

Monsieur le maire, je vous donne la parole.

M. Philip Mooney (maire, Town of Yarmouth): Merci, monsieur le président.

Bienvenue à tous à Yarmouth. Merci d'être venus.

J'ai été surpris de recevoir un appel de M. Andrews la semaine dernière, m'invitant juste pour un petit entretien. Je sais que vous allez me limiter à 20 secondes, mais si tous ceux qui voient l'acrimonie à la Chambre des communes avaient pu constater la camaraderie qui régnait entre les membres de tous les partis au dîner hier soir... C'est quelque chose que tous les Canadiens devraient probablement voir. Tout le monde s'entendait très bien et les députés ont eu une très bonne conversation sur l'Ouest de la Nouvelle-Écosse.

Aujourd'hui vous allez découvrir notre industrie du homard, qui est le moteur de l'économie ici, dans la ville de Yarmouth et dans le comté de Yarmouth — et d'ailleurs tous les trois comtés. La seule autre chose à savoir est ce que j'ai dit aux gars hier soir, à savoir que j'allais faire deux choses. J'allais regarder les Blackhawks de Chicago battre les Canadiens de Montréal et j'allais sortir hier soir jouer au poker. Je voulais accomplir deux choses: premièrement, gagner de l'argent, mais alors que les Blackhawks ont perdu, j'ai quand même gagné 5 \$. Mais j'aurais préféré l'inverse.

Monsieur le président, merci pour les 30 ou 40 secondes. Merci d'avoir fait venir tout le monde à Yarmouth. J'espère que vous pourrez emmener ces gars-là voir le vivier de homards.

Merci beaucoup.

[Applaudissements]

Le président: Merci, monsieur le maire. Nous apprécions vraiment, vraiment votre présence ce matin.

M. Kerr aimerait également dire quelques mots.

M. Greg Kerr (Nova-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président.

Je veux simplement remercier tout le monde d'être venu dans l'Ouest de la Nouvelle-Écosse. Oui, nous avons eu une soirée très reposante hier. J'ai trouvé cela drôle car Phil est venu juste pour dire bonjour, et il portait sa casquette des Blackhawks. M. Blais lui a dit qu'il pourrait bien ne pas la porter ce matin, et cela n'a pas manqué, il est arrivé sans sa casquette des Blackhawks aujourd'hui!

Des voix: Oh, oh!

M. Greg Kerr: Les Canadiens ont encore une fois gagné le match.

Je veux juste dire brièvement que vous m'avez entendu parler du homard — et, oui, il est le fondement de l'économie. En arrivant par avion, vous aurez pu constater que Yarmouth est loin de toute autre ville. C'est une collectivité très indépendante et très solide.

Elle a pris naissance il y a bien longtemps, lorsque M. Champlain et M. Poutrincourt sont arrivés à Port Royal et ont remonté la côte ouest de la Nouvelle-Écosse pour aboutir à Québec. La ville a toujours été jointe à la mer.

Certains d'entre vous avez remarqué les maisons hier soir. Jusqu'au début du dernier siècle, c'était un port florissant avec beaucoup de navires commerciaux, des navires à voile en bois, etc. Cette tradition ne s'est jamais perdue, mais aujourd'hui la ville est de plus en plus tributaire des ressources primaires, et la pêche est vitale pour l'économie de la région. Et le homard a gagné en importance régulièrement ces dernières années.

Je sais que les habitants et les pêcheurs apprécient énormément la venue du comité et je veux simplement vous souhaiter la bienvenue et j'espère que vous apprécierez votre séjour. Comme on dit en Nouvelle-Écosse, revenez souvent et dépensez beaucoup d'argent.

Merci, monsieur.

•(0915)

Le président: Merci, monsieur Kerr.

Avant de commencer, M. Stoffer me fait savoir que nos amis de Terre-Neuve-et-Labrador fêtent aujourd'hui une occasion spéciale. Je ne sais pas s'il me fait un poisson d'avril ou non, parce qu'il a déjà essayé ce matin.

Est-il vrai qu'hier soir a été un anniversaire spécial à Terre-Neuve?

Une voix: À minuit.

M. Scott Andrews (Avalon, Lib.): En fait, c'était hier soir à 11 h 59.

L'hon. Gerry Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte, Lib.): D'ailleurs, aujourd'hui est aussi un anniversaire spécial pour le Territoire du Nunavut. Cependant, nous ne pourrions le fêter aujourd'hui. Il faudrait faire la fête pour cela.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.): Nous aimons toujours bien les fêtes.

Des voix: Oh, oh!

M. Greg Kerr: Faut-il avoir une raison de la faire?

Le président: Passons maintenant à ce que nous sommes venus faire ici.

Nous recevons ce matin M. Colin MacDonald, de Clearwater Seafoods Limited Partnership.

Monsieur MacDonald, nous accordons 10 minutes pour une déclaration initiale et ensuite il y a des périodes de temps fixes allouées à chaque député, ou à chaque parti, pour poser des questions sur votre exposé. Je sais que vous avez un exposé assez long, alors ne vous fâchez pas si je vous interromps, car nous aborderons probablement beaucoup d'aspects aussi pendant la période des questions.

Monsieur MacDonald, je vous invite à faire votre déclaration.

M. Colin MacDonald (directeur général, Clearwater Seafoods Limited Partnership): Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs.

J'ai remis une copie de mon mémoire et vous invite à le distribuer et à le lire. Je pense que son contenu est à propos.

Je vous remercie de l'invitation à vous faire part de mes vues sur la pêche canadienne du homard.

Cela fait 32 ans que je travaille dans ce secteur comme acheteur et exportateur de homards. Au cours de cette période, on m'a reproché mon franc-parler et mes opinions impopulaires. Bien entendu, rien de ce que je vais dire aujourd'hui ne va faire changer personne d'avis à cet égard.

J'admets que les problèmes auxquels le secteur est confronté sont complexes et les solutions que je propose ne procèdent pas d'une volonté de les schématiser. Mais je crois que les problèmes de l'industrie ont leur origine dans l'histoire et la structure même du secteur. Je suis convaincu que les difficultés auxquelles nous faisons face aujourd'hui dépassent largement la question du prix. Elles tiennent à la structure même de cette industrie. Elles ont été exacerbées et rendues plus apparentes par la crise économique mondiale. Cependant, en dépit de l'énormité de ces défis, nous avons une occasion sans précédent de préparer un avenir nouveau et plus viable à l'industrie canadienne du homard.

Que l'on soit pêcheur, acheteur, expéditeur, détaillant, restaurateur, ou membre de l'administration provinciale ou fédérale, la toute première question que l'on doit se poser lorsqu'on parle du homard, c'est celle de savoir qui est notre client et comment notre client ressent le produit? Lorsqu'on parle du client, il faut distinguer deux grands niveaux: le système de distribution — c'est-à-dire la manière dont le produit est acheminé au consommateur ultime — et le consommateur.

L'industrie du homard doit promettre et apporter avant tout deux choses: une expérience gustative incroyable chaque fois que l'on mange le produit; et deuxièmement, ce qui est tout aussi important, un profit raisonnable pour le réseau de distribution. Sinon, ni le consommateur ni le système de distribution n'a de raison d'acheter, manutentionner ou manger du homard. L'industrie n'a pas rempli ces conditions avec régularité. La preuve en est la rapidité avec laquelle le marché a déserté le produit. Comme je l'ai dit, la crise économique actuelle ne fait qu'exacerber et accentuer la défaillance structurelle de l'industrie.

Notre plus grande défaillance est le fait que nos clients ne tirent pas profit de l'achat ou du négoce du homard. L'industrie oublie que, si le homard possède le prestige et l'attrait du caviar et du champagne, pas plus que ces derniers il n'est une nécessité, et il peut être rapidement remplacé dans la liste des priorités d'achat de nos clients par d'autres produits plus indispensables en période de perturbation économique, ou bien par d'autres produits de luxe, si nous ne tenons pas notre promesse. Demandez donc à GM ou Chrysler ce qu'ils en pensent.

Je considère qu'en décembre, lorsque l'offre était abondante, nous avons subi la tempête parfaite que représentent ces deux événements combinés. Nous avons été remplacés sur la liste des priorités par les produits de première nécessité; et lorsque le client voulait s'offrir un gâterie et l'achetait, nous avons été remplacés par d'autres produits de luxe plus fiables. L'industrie a déçu beaucoup trop de clients bien trop souvent et a fait que le commerce du homard soit non rentable pour notre réseau de distribution, car nous n'avons pas tenu la promesse d'une qualité régulière, d'un approvisionnement constant, d'un prix constant et prévisible et d'un service supérieur. C'est triste à dire, mais nous avons abusé de notre réputation et trompé nos clients pendant bien trop longtemps.

J'affirme que l'industrie est l'auteur de sa propre infortune. De fait, la structure séculaire de l'industrie est la cause de tous nos problèmes. Elle n'encourage pas, ni même n'autorise, l'investissement ni dans la technologie, ni dans la création de débouchés, ni dans la rentabilité, sauf au niveau le plus rudimentaire juste au-dessus du pêcheur. Dès que vous investissez, vous vous chargez de frais généraux qui vous rendent non compétitif sur un marché où le principal argument de vente de votre concurrent est de dire « Nous coûtions moins cher que les autres ».

J'ai souvent décrit le secteur du homard comme l'industrie du désespoir — encore une fois, au-dessus du niveau du pêcheur. Des hommes et des femmes désespérés essaient de se tailler une place dans l'industrie en rivalisant pour acheter cette cargaison précieuse qu'est le homard, et sont ensuite doublement anxieux de l'écouler avant que le produit meure, ou avant la date de péremption ou avant que le marché ne s'effondre sous le poids de l'offre, ou même de l'offre future, ou que les banques ne reprennent leur argent. Les pêcheurs sont les seuls participants ayant un court accès à la marchandise, et ils sont donc les seuls à être sûrs d'avoir un produit à vendre.

● (0920)

Dans ce scénario, il faut être fou comme une société du nom de Clearwater pour investir dans des technologies capables de surmonter les problèmes de l'industrie et risquer d'être tenu en otage par une industrie qui récompense le concurrent qui investit peu. Comme un concurrent, aujourd'hui en faillite, me l'a fièrement asséné un jour: « Colin, je peux payer plus et vendre pour moins cher que vous tous les jours de la semaine, car je n'ai pas vos frais généraux ».

Il avait une formule gagnante, vu qu'il a rapidement fait faillite, emmenant avec lui plusieurs millions de dollars durement gagnés prélevés sur l'industrie, qui ont été distribués dans le monde, en même temps que les homards qu'il n'a pas su protéger ou a vendu imprudemment à des clients insolubles. Cependant, à peine ai-je eu le temps de cligner des yeux qu'il était de retour, avec un nouveau nom de société, surenchérissant sur moi au quai et payant plus cher à l'achat. Et comme son prix de vente le proclame fièrement: « Nous sommes moins chers que Clearwater ».

Quelle est la solution? La solution n'est pas que le gouvernement vienne renflouer l'industrie. La solution est que l'industrie tienne ses promesses. Pour cela, nous avons besoin du gouvernement, car le gouvernement contrôle la structure de l'industrie. C'est lui qui contrôle le jeu. Il établit les règles et il a le pouvoir de les faire respecter.

Cependant, l'industrie n'a pas besoin de l'argent du gouvernement. Lui en donner serait une grave erreur, car l'industrie doit commencer à subvenir à ses propres besoins. Pendant bien trop longtemps, l'industrie a abdiqué sa responsabilité de s'autogérer.

Je ne vous parlerai pas de Clearwater.

Des voix: Oh, oh!

M. Colin MacDonald: Tous les investissements que nous avons réalisés et toutes les innovations que nous avons introduites, notamment le vivier sur terre ferme, l'appareil IMR indiquant la quantité de chair dans l'animal, le test de protéine sanguine, le bandage des homards, et tous les débouchés que nous avons créés en Asie, au Japon, en Chine, en Europe et au Moyen-Orient, tout cela est contrecarré par le fait que nous n'avons absolument aucun contrôle sur le coût du homard débarqué, de notre approvisionnement.

Deuxièmement, et c'est tout aussi grave, nous n'avons absolument aucun contrôle sur la qualité du produit débarqué. Pour un pêcheur, un homard est un homard. Il le vend au poids. Peu lui importe qu'il soit mou, faible, qu'il lui manque une pince ou que ce soit le géant de 10 à 20 livres le plus laid que vous ayez jamais vu. Tout cela, c'est de l'argent pour lui. Malheureusement, pour le client et pour le consommateur, cela fait une différence.

Le consommateur recherche pour son assiette un homard parfaitement formé de une à deux livres. Bien que nous ayons essayé d'influencer la qualité en éduquant nos pêcheurs dans notre université du homard, on ne peut les blâmer lorsqu'ils disent: « Pourquoi m'inquiéterais de la qualité alors que mon oncle, qui pêche dans l'anse voisine, se fait payer exactement la même chose pour moitié moins d'effort et débarque tout ce qu'il capture dans ses casiers? »

Un troisième problème, tout aussi frustrant, dans l'industrie est qu'aussitôt que nous créons un nouveau marché d'acheteurs, le personnel bien intentionné du ministère du Commerce international fédéral communique l'information à tous ceux qui la demandent et qui immédiatement envoient à notre clientèle une liste de prix en disant: « Nous sommes moins chers que Clearwater ».

On trouve une indication de l'importance pour l'industrie de la qualité du produit débarqué et des pratiques de manutention dans les chiffres de mortalité souvent cités. Quinze pour cent de tous les homards capturés chaque année finissent à la poubelle au lieu d'être vendus sur le marché. Cela fait 15 millions de livres, valant environ 150 millions de dollars, tout cela à cause des mauvaises pratiques de manutention.

On jugerait que l'industrie est structurée de façon à en faire une course vers le fond. Si ce n'était pas si tragique, je dirais qu'il y a là un sujet pour un film des Monty Python. Ne vous méprenez pas, je ne me plains pas que l'industrie soit injuste envers Clearwater. Elle ne l'est pas, et même si elle l'était, j'étais un grand garçon lorsque je me suis lancé et lorsque nous avons réalisé tous nos investissements. Nous sommes entrés dans la partie les yeux grand ouverts.

Nous nous sommes lancés dans l'industrie du homard résolu à faire une différence, à exercer une influence et à tracer un nouveau cap, qu'il s'agisse des nouveaux débouchés que nous avons ouverts au Japon, en Chine, en Asie du Sud-Est, à Hong Kong, au Moyen-Orient, en Europe, en Russie, aux États-Unis ou au Canada, ou de notre recours à la science pour développer les techniques d'évaluation des déterminants de la santé, par le biais de nos tests de protéine sanguine ou de notre mini appareil IRM breveté, de notre technologie des viviers à terre, ou de notre décorticage du homard cru sous haute pression, ou simplement notre université du homard et l'utilisation de bandes élastiques pour immobiliser les pinces. Tout le monde à Clearwater est extrêmement fier de la différence que nous avons faite par notre action pionnière et notre réputation mondiale de fournisseur de homards de la plus haute qualité.

Voici mes idées de solutions.

Premièrement, il faut arrêter de faire les choses comme avant. Je crois que c'est Albert Einstein qui a dit que seul un imbécile persiste à faire les mêmes choses en escomptant un résultat différent.

• (0925)

Deuxièmement, il faut modifier la structure de l'industrie de manière à encourager l'investissement, non pas de la part du gouvernement, mais de la part des participants à l'industrie — ceux à qui l'investissement va profiter. À l'heure actuelle, cela semble se limiter aux pêcheurs. Mais cela pourrait rapidement s'étendre à toute l'industrie si la même limitation de l'entrée était appliquée au côté achat, avec des règles régissant les volumes, de façon à limiter le nombre d'acheteurs à quai et rentabiliser l'investissement des entreprises.

Bien que cela soit anathème aux yeux des pêcheurs, imposez un quota. Cela contribuerait largement à contrôler les périodes de surapprovisionnement ou de sous-approvisionnement du marché et instaurerait la régularité des prix. Un exemple en est la pêcherie du flétan de la côte Ouest.

Et interdisez les homards amputés et les effrayants mastodontes de plus de six livres. Cela rendrait immédiatement plus précieux chaque homard débarqué. Cela limiterait les déchets et améliorerait spectaculairement la manutention, car de nombreuses amputations sont le fait des manipulations après la capture de l'animal. Cela accroîtrait également le stock des reproducteurs.

Faites en sorte que les pêcheurs paient pour tous les programmes gouvernementaux au moyen d'une taxe par livre de homard débarqué. Cela contribuerait largement à modifier leur mépris du MPO et de la science. Je les ai souvent entendu dire qu'ils veulent assumer la responsabilité de l'industrie. Donnez-la-leur, et faites-les payer. Elle deviendra ainsi beaucoup plus significative.

De même, si vous tenez absolument à mettre en oeuvre un programme de marketing, alors que les pêcheurs le financent au moyen d'un prélèvement par livre. Ce sont eux qui vont en retirer l'avantage en fin de compte.

En réfléchissant aux solutions, je pense que nous devons tous nous demander quel est le but ultime. Je crois que c'est de vendre cette précieuse ressource canadienne le plus cher possible, tout en respectant le droit de l'animal de vivre et en veillant à ce que nos pratiques de pêche soient viables. Ensuite, laissez cet argent revenir travailler au Canada.

Ce n'est pas ce qui se passe aujourd'hui. J'affirme que non seulement la ressource est scandaleusement gaspillée par une mauvaise gestion et une mauvaise manutention, elle est bradée à vil prix sur le marché par manque d'une approche fondée sur la discipline et le respect de la promesse faite au client, et parce que nul ne protège la réputation du homard, et surtout pas ceux qui ont le plus à perdre.

Mesdames et messieurs, il est temps de cesser de chercher des excuses pour expliquer nos défaillances et de prendre des mesures pour réussir. Pour ma part, ce n'est pas sans quelque trépidation que je dis que la balle est toujours dans votre camp. Prenez le temps de réfléchir soigneusement avant de la renvoyer. Nous pouvons soit façonner une industrie nouvelle et durable qui tient sa promesse, ou bien nous pouvons mettre à mal encore plus la réputation du homard et sa population.

Bonne chance. Je vous encourage à trouver le courage de faire ce qui s'impose, même si ce n'est pas populaire dans l'industrie.

Le président: Merci beaucoup, monsieur MacDonald.

Monsieur Byrne.

L'hon. Gerry Byrne: Merci beaucoup, monsieur le président.

Et merci à Colin MacDonald, notre témoin, de nous avoir donné une description sans détour de certains des problèmes de votre industrie.

Avant de commencer, j'aimerais remercier spécialement notre collègue Greg de l'excellent accueil qu'il nous a réservé et de sa contribution à l'étude de cette question par notre comité.

Monsieur MacDonald, vous nous avez donné un bon aperçu de certaines de vos préoccupations, mais vous n'avez pas évoqué ici le gorille de 800 livres que vous portez sur les épaules, à savoir que Clearwater a récemment inscrit à son bilan une décote de 102 millions de dollars résultant des pertes de l'an dernier. Vous n'avez pas parlé de la relation de Clearwater avec les banques islandaises, de votre structure de financement et des difficultés financières qui pèsent directement sur votre société.

En écoutant votre exposé... la majorité des problèmes que Clearwater rencontre dans le secteur du homard remontent à une centaine d'années. Si je lis bien entre les lignes, vous mettez en cause, en fait, la séparation des flottes, le fait que les pêcheurs et les transformateurs forment deux entités distinctes. L'ambition de Clearwater est-elle de transformer la structure de cette industrie de façon à permettre l'intégration de la transformation et de la pêche, et que Clearwater devienne davantage une entreprise de pêche plutôt que de commercialisation?

Pouvez-vous nous parler de la dépréciation de 102 millions de dollars que Clearwater a apparemment essuyée, et de son effet sur la société? Plus précisément, le fait que votre financement provienne de banques étrangères y a-t-il contribué — ce sont des banques islandaises, si j'ai bien compris — et que ces banques islandaises ont déposé leur bilan?

• (0930)

M. Colin MacDonald: Certainement. Je traiterai volontiers des trois sujets.

Premièrement, la dépréciation est due principalement à l'évaluation à la valeur de marché. Le dollar canadien s'est effondré en octobre. Il est allé de la parité à environ 1,30 \$. Nous, comme la plupart des exportateurs de ce pays, sommes porteurs de contrats à terme, de contrats d'options sur devises, sur les devises des pays dans lesquels nous vendons afin de protéger nos prix et nos marges. Leur terme est de 12 à 18 mois. Nous avons conclu des contrats d'options à ce qui était alors considéré comme de bons taux. Le dollar était pratiquement à parité, soit entre 1 \$ et 1,04 \$.

Malheureusement, une fois que notre dollar a fléchi si brutalement, nous avons un passif important sur ces contrats à terme — qui totalisaient plusieurs centaines de millions de dollars — d'environ 26\$. Cela a déclenché une perte d'une quarantaine de millions de dollars, 48 ou 49 millions de dollars, sur le déficit de 102 millions de dollars, qui n'avait rien à voir avec l'activité principale d'achat et de vente de produits de la mer.

Environ 51 à 60 millions de dollars étaient liés à l'effondrement des banques islandaises dont vous avez parlé. C'est une évaluation au prix du marché, hors caisse, si bien que cela n'a rien coûté à la société. De fait, c'est une simple inscription aux livres exigée par les règles comptables. Nous avons un avis juridique disant que ces fonds ne pourront jamais être réalisés de toute façon, étant donné la faillite de la banque islandaise Glitnir. Nous aurons en fait un profit hors caisse qui va apparaître dans nos états financiers à une date future, en 2009 ou 2010, mais le mot important ici est « hors caisse ». Il n'a pas de valeur.

La perte d'une quarantaine de millions de dollar encourue sur le change est réellement une perte d'opportunité en devises, car nous vendons concrètement une partie de notre produit à l'ancien taux de change plutôt qu'au taux de change courant. C'est ce qui déclenche ces pertes.

En outre, 8 millions de dollars de la perte ont été causés par l'échec de la privatisation. Lorsque la banque Glitnir s'est effondrée et que les bourses mondiales se sont effondrées, Glitnir représentait environ 10 p. 100 du financement de la privatisation. Nous avons perdu cela. Nous l'avons remplacé plusieurs fois, mais les bourses se sont effondrées les unes après les autres la même semaine et tout au long du mois d'octobre. De ce fait, tous les prêteurs ont pris peur et se sont désistés. Il nous a fallu absorber quelques frais de restructuration dans nos états financiers qui normalement auraient été enterrés dans la privatisation.

En ce qui concerne le recours à l'emprunt auprès de Glitnir, auprès de banques islandaises plutôt que de banques canadiennes, Glitnir et l'Islande connaissent très bien l'industrie des produits de la mer et lui portent une grande confiance, tout comme les pays scandinaves, qui sont eux aussi de gros prêteurs à l'industrie. Leur disparition a représenté la perte d'une importante source de crédit pour l'industrie. De nombreux acteurs empruntaient auprès des banques islandaises. Nous avons réussi à remplacer notre crédit à terme. Nous fonctionnons avec quelque 16 millions de dollars d'encaisse dans nos comptes, et donc, du point de vue financier, nous sommes une société solide.

Mes remarques concernant la structure de l'industrie ne prêchaient pas pour le regroupement de la pêche et de la transformation, mais simplement pour l'établissement du même niveau de contrôle et de protection du côté transformation, ou du côté achat, que du côté pêche. À l'heure actuelle, le côté achat de l'industrie est comme une ruée sur l'or, en ce sens que tout le monde peut se mettre sur les rangs. Vous pouvez le faire. Vous pouvez vous mettre à acheter demain. Vous n'avez pas besoin de structure particulière pour cela, il suffit de louer une camionnette d'une demi-tonne, d'une tonne ou de deux tonnes, d'aller sur le quai, de payer aux pêcheurs 25¢ de plus, de faire grimper le prix à quai, de vous présenter un jour de la semaine ou pas du tout, d'acheter 10 000 ou 20 000 livres en une foie de transporter la marchandise jusqu'à Boston pour gagner 50¢ la livre. Je pourrais moi-même gagner 5 000 \$, 10 000 \$, 15 000 \$ ou 20 000 \$ par chargement. C'est de l'argent facilement gagné si vous n'investissez rien dans l'industrie. Voilà une partie du problème dans cette industrie.

● (0935)

L'autre partie du problème que j'essaie de faire comprendre, c'est que nous ne prenons pas soin de la qualité du produit, entre le moment où le homard entre dans le piège jusqu'à son arrivée sur le marché. Nous jetons 15 millions de livres de homards, soit 15 p. 100 de la ressource, parce que nous les maltraitons, nous ne les traitons pas avec respect. C'est parce que nous avons un effort de pêche qui est très comparable à une ruée sur l'or, parce qu'il n'y a pas de contrôle. Tout le monde sort en mer et essaie d'arracher une aussi grosse part du gâteau que possible, au lieu d'avoir un contingentement où l'on pêcherait et vendrait intelligemment sur le marché. Vous allez détruire l'industrie. Ce n'est qu'une question de temps.

C'est ce qui est arrivé avec la pêche de la morue. Nous avons détruit la ressource par avidité et stupidité. Nous jouons au même jeu ici avec la pêche du homard. Elle est prospère parce que nous n'avons plus de morue mangeant les jeunes homards et nous avons immensément amélioré la technologie au cours des 10 dernières années. Vous avez aujourd'hui le GPS, par opposition au Loran-C, par opposition à une simple boussole. Vous avez de meilleurs casiers et des navires beaucoup plus efficaces.

Pourtant, en dépit de toute cette technologie meilleure, les chiffres de prises n'ont pas augmenté au cours de la dernière dizaine d'années. Nous les avons simplement maintenus. J'affirme que nous prélevons une plus grande proportion de la ressource. La preuve en est la taille moyenne des animaux que l'on remonte du fond.

L'hon. Gerry Byrne: L'une des nombreuses bénédictions du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse est que vous avez une pêche presque à l'année longue. Dans d'autres régions du Canada atlantique et au Québec, les contraintes pesant sur le prélèvement de la ressource sont liées au cycle biologique de la saison. C'est une saison beaucoup plus courte. De fait, la plupart des zones de pêche du homard au nord du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse ont une saison de neuf semaines par an seulement.

Est-ce là une contrainte? Considérez-vous cela comme un obstacle au contingentement et à l'étalement des prises que vous préconisez? Si l'on est réaliste, vouloir réduire la quantité de homard capturé en une saison de neuf semaines — ou même de six semaines, comme il en existe dans maintes zones de pêche du homard... Est-ce véritablement là une solution praticable dans toute la région atlantique?

Quelle est la position de Clearwater concernant les viviers? L'une des bénédictions de cette industrie est que l'on peut mettre en attente les homards, contrairement à d'autres produits de la mer. On peut les

conserver vivants pendant une certaine période, jusqu'à ce que le marché soit mûr. Pourriez-vous nous parler un peu de cet aspect?

M. Colin MacDonald: En réalité, la saison dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse n'est que d'environ 10 semaines. Quatre-vingt pour cent des homards capturés l'hiver le sont au cours des neuf premiers jours de la saison, ici. Le reste est capturé tout au long du reste de la période d'hiver. En pratique, on ne recommence à pêcher que fin avril et mai, parce que l'eau reste froide. Donc, vous avez probablement une à deux semaines en décembre et cinq à six semaines au cours de la période avril-mai avant que la pêche s'arrête. Vers la fin de mai, la pêche s'étiole et rencontre des problèmes.

Tous les segments ont le même problème de temps. Planifier la prise... peut-être faudrait-il prélever moins dans l'eau. Vous avez des transformateurs au Nouveau-Brunswick et dans l'Île-du-Prince-Édouard qui remplissent des semi-remorques de homards dans leur cour, baissent la température lorsqu'il y a surabondance, et les congèlent dans la semi-remorque. Cela fait 40 000 livres à la fois.

Je peux vous l'assurer, rien ne gèle dans ce truc avant de pourrir. Ensuite, ils les mettent dans un congélateur et les conditionnent ultérieurement sous forme de chair concassée, un sous-produit parfaitement détestable. Si l'on regarde les déchets déversés sur le rivage, sortis des caisses et des coffres de voitures à quai, la mortalité qui se produit... J'ai vu des bateaux chargés à rebord de homards morts partir du quai pour les déverser dans un trou dans l'océan ou à terre. La quantité de produit que l'on détruit à cause de la façon dont on le capture... Si nous n'avons pas la capacité de le manutentionner correctement ou de l'écouler sur le marché — ou bien si ni nous ni le marché n'avons la capacité de le stocker correctement — alors il ne faudrait pas le sortir de l'eau. Voilà ma thèse. Nous devrions laisser ces homards pour l'avenir.

Notre capacité de stockage est d'environ trois millions de livres. Nous avons mis au point un système d'attente qui est fondé sur l'environnement d'hivernage naturel de l'animal et nous investissons des sommes énormes dans les études biologiques et scientifiques. Nous baissions la température dans nos viviers à deux degrés Celsius pour que l'animal entre en hibernation. Nous pré-déterminons également quand l'animal peut être entreposé. Notre biologiste effectue des tests de protéine sanguine et fait passer les homards dans une machine de type IMR, si bien que nous savons si la carapace est vraiment pleine et l'animal en assez bonne santé pour survivre.

Les systèmes de stockage traditionnels et les copies fondées sur notre système n'ont pas le niveau de sophistication voulu pour adéquatement mettre en attente le homard. Vous avez tout à fait raison, on conserve le homard jusqu'à ce que le marché soit mûr ou demandeur, mais les homards sont en général gravement affaiblis par le procédé — à moins que vous ne mettiez en place l'équipement voulu pour qu'ils ne soient pas affaiblis, de toute évidence. S'ils sont gravement affaiblis et partent en triste état sur le marché, c'est ce qui crée la prolifération des maladies de la carapace et un certain nombre de problèmes dans le système de distribution.

Le système est loin d'être parfait, du point de vue de la mortalité que subissent nos clients distributeurs. Les anciennes méthodes fonctionnaient bien lorsqu'on payait 25¢ la livre et qu'on pouvait vendre le homard à 2 \$.

● (0940)

[Français]

Le président: *Thank you, Mr. MacDonald.*

Monsieur Blais.

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Aujourd'hui, je suis dans un état d'esprit plutôt joyeux, compte tenu de notre belle victoire d'hier soir. J'aimerais saluer Greg et souligner aux gens d'ici que j'ai pu apprécier le déjeuner pris en sa compagnie ce matin. Ça m'a permis de mieux le connaître. Les membres du comité proviennent de partis politiques différents, dont les points de vue ne sont pas les mêmes, mais lorsqu'il s'agit des pêches ou de l'avenir de celles-ci, ils fonctionnent à l'unisson.

Monsieur MacDonald, j'aimerais mieux vous connaître avant de vous poser des questions. Vos propos sont tranchants. Les solutions que vous proposez sont, à la limite, provocatrices. Vous êtes vice-président de Clearwater, ici. Qu'est-ce que ça implique? Qu'en est-il de votre poste de directeur général?

[Traduction]

M. Colin MacDonald: Je suis directeur général et président de Clearwater Seafoods Limited Partnership. Apparemment, j'essaie de diriger l'organisation.

[Français]

M. Raynald Blais: À quel endroit?

[Traduction]

M. Colin MacDonald: Notre siège est à Halifax. La société multinationale a des bureaux de vente en Chine, à Beijing, Guanjo et Shanghai, ainsi qu'à Tokyo. Nous avons des bureaux de vente en Europe. Nous avons une exploitation de pêche en Argentine. Nous pêchons la plus grande partie de notre production au large du Canada atlantique. Nous avons des bureaux de vente dans tous les États-Unis et à Toronto.

Quelle était la question?

[Français]

M. Raynald Blais: La compagnie m'intéresse d'une certaine façon, mais c'est surtout vous que je voudrais connaître. Êtes-vous directeur général de Clearwater au complet ou seulement de la section atlantique?

[Traduction]

M. Colin MacDonald: Non, de tout Clearwater. John Risley et moi avons fondé Clearwater il y a 32 ans. Nous avons une société du nom de Clearwater Fine Foods Inc., qui est la société mère et détient 55 p. 100 de Clearwater Seafoods Limited Partnership. Nous avons des intérêts dans un réseau de câble couvrant les Caraïbes, ainsi que des intérêts dans ONC. Nous sommes l'actionnaire majoritaire de ces deux sociétés. Je suis partenaire à 50 p. 100 avec lui dans la société mère. Je suis le directeur général de la société publique, qui est une société de produits de la mer d'environ 300 millions de dollars implantée partout dans le monde. Je suis le président et le directeur général de cette organisation.

J'ajoute que je suis un fanatique des Canadiens, et ce depuis l'époque de Belliveau, Richard, Plante et « Rocket ». Je suis né et j'ai grandi à Halifax. Il y a donc du bon chez moi.

Des voix: Oh, oh!

• (0945)

[Français]

M. Raynald Blais: Je comprends que vous vouliez paraître sympathique, mais ce ne sera pas nécessairement suffisant. J'aimerais que vous me parliez des banques canadiennes.

Je suis du Québec. Je représente la circonscription de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. J'ai cru comprendre qu'il était très difficile de

faire affaire avec les banques canadiennes lorsqu'il était question d'industrie maritime. Cependant, dans l'Atlantique, cette activité est davantage qu'une tradition. La vie économique est devenue plus que florissante dans ce domaine au cours des dernières années.

J'aimerais que vous nous parliez de la façon dont la situation a évolué concernant les banques canadiennes et comment celle des 30 ou 40 dernières années se compare à celle d'aujourd'hui. J'imagine que les choses ont évolué de façon négative, mais je voudrais comprendre comment ça s'est passé.

[Traduction]

M. Colin MacDonald: Je n'essayais pas de me rendre sympathique, j'essayais de partager la camaraderie de l'espoir placé dans la même équipe. Je ne peux pas dire que je garde beaucoup d'espoir pour elle, depuis qu'elle s'est débarrassée de son entraîneur.

Les banques canadiennes sont évidemment parmi les meilleures du monde. Au cours de la crise actuelle, on a énormément loué leur structure conservatrice, etc. Leur rôle est de prêter de l'argent dans des conditions de risque limité. Elles recherchent le profit.

Au fil des 32 dernières années, les banques se sont montrées de moins en moins disposées à prêter au secteur des produits de la mer canadien parce qu'il était si peu professionnel, si mal géré. C'était un secteur à haut risque, chaotique. C'est une activité aléatoire parce qu'elle est si imprévisible à la base.

La mise en marché manque de professionnalisme. Nous traitons réellement les produits que nous tirons de l'océan comme des denrées de base. Même dans la pêcherie de la morue, son effondrement tient en partie au fait que nous vendions des blocs de morue. Nous n'en augmentons pas la valeur sur le marché ni ne réalisons toute la valeur commerciale du produit sous-jacent, et de ce fait, pour compenser les coûts d'exploitation plus élevés, nous devions en pêcher plus.

La pêche du homard est malheureusement victime de ses propres circonstances, victime de ses propres actes, en ce sens que le marché n'accorde pas au produit la même valeur qu'au caviar ou au champagne. Bien que nous ayons la même réputation ou la même image sur le marché, nous ne protégeons pas cette image. Nous ne tenons pas la promesse. Nous ne donnons pas à nos clients l'expérience gustative à laquelle ils ont droit.

[Français]

M. Raynald Blais: Seriez-vous en faveur d'un système de contrôle de la qualité qui permettrait justement d'éviter les lacunes que vous avez soulignées?

[Traduction]

M. Colin MacDonald: J'aimerais que la structure change de façon à ce que le contrôle de la qualité devienne un facteur important, et la seule façon que je connaisse de le faire est de changer le côté achat afin d'avoir des acheteurs sérieux. Je ne suis nullement intéressé à avaler les pêcheurs ou les droits de pêche. Je suis heureux de les laisser aux mains des participants. Je pense simplement qu'il faut avoir la même limitation d'entrée du côté achat et du côté expédition du secteur, afin que les gens investissent dans la création d'un marché pour le produit et d'une image du produit.

Je pense que vous devez continuer à organiser les tables rondes de discussion, qui ont récemment été interrompues par manque de crédits, autour desquelles l'industrie se réunit et commence à parler des problèmes. Je pense que cette crise est une immense opportunité pour l'industrie, une immense occasion d'améliorer l'industrie, de modifier l'industrie, de réunir les acteurs pour qu'ils se concertent vraiment les uns avec les autres.

• (0950)

[Français]

M. Raynald Blais: Merci.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Stoffer.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Merci, monsieur le président, et encore une fois, merci à vous, monsieur MacDonald, d'avoir pris le temps sur votre calendrier chargé pour venir comparaître aujourd'hui.

Je signale à ceux qui ne les connaissent pas, que M. MacDonald et Mme Richardson sont probablement les deux personnes d'affaires les mieux connues de toute la région Atlantique, et il est donc réellement agréable de les voir ici.

Monsieur, combien y a-t-il d'acheteurs de homard dans cette région-ci, le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, à l'heure actuelle?

M. Colin MacDonald: Oh, mon Dieu, qui sait? J'entends par-là que tout le monde est acheteur. Il peut y avoir 100 à 200 acheteurs bien connus, puis ensuite il y a une myriade — un millier — d'autres acheteurs. Vous pouvez être un acheteur aujourd'hui, si vous le voulez.

M. Peter Stoffer: Qui est le principal concurrent d'une exploitation comme la vôtre?

M. Colin MacDonald: Toute l'industrie devient un concurrent, sur la base du prix. Nous avons une organisation très sophistiquée et nous avons construit une clientèle un peu partout dans le monde. Par exemple, nous avons créé un débouché au Moyen-Orient, à Bahrain, ou à Abu Dhabi — la ligne aérienne des Émirats — et nous avions établi un prix de 85 \$ le kilo pour notre chair de homard décortiquée sous haute pression. L'un de nos concurrents de l'Île-du-Prince-Édouard est arrivé avec un prix de 65 \$ le kilo. Je ne le nommerai pas. Je suis plein de tact, n'est-ce pas? Remarquez que j'ai mentionné la province.

Nous avons réussi à garder le client parce que nous avons une meilleure promesse. Nous avons une meilleure offre et un meilleur engagement envers ce marché, bien que nous ayons dû réduire notre prix pour cela. Nous n'avons pas eu à descendre à son niveau. Sa réponse au client — et nous avons eu copie du courriel — a été: « Dites-nous à combien vous êtes prêt à conclure l'affaire et nous descendrons notre prix à ce niveau ».

C'est là notre plus gros concurrent: le désir de l'industrie d'utiliser le prix comme seule arme commerciale.

M. Peter Stoffer: Monsieur, Clearwater possède des permis de pêche au homard. Je crois qu'ils sont dans la zone extracôtière. Combien en avez-vous?

M. Colin MacDonald: Nous avons huit permis de pêche du homard au large, assortis d'un contingent de 90 tonnes métriques chacun. Ce sont des homards plus gros que ceux des côtes. Leur taille moyenne est d'environ trois livres. Nous vendons ce produit à une chaîne de restaurants américaine et à quelques clients en Asie et nous leur consentons, juste pour vous donner un exemple de ce qu'il faut faire, un prix fixe sur une base annuelle, afin qu'il y ait prévisibilité, et nous leur garantissons l'approvisionnement, afin qu'il y ait prévisibilité.

M. Peter Stoffer: J'ai deux questions qui ne sont pas nécessairement reliées.

Comme vous le savez, le débat sur la prospection de pétrole et de gaz sur le Banc Georges, regagne en intensité. Je me demande simplement quelle est la position de votre société sur la possibilité d'une exploration sismique ou de pétrole et de gaz sur le banc Georges.

M. Colin MacDonald: Je dois dire qu'elle est négative. C'est une zone de pêche précieuse, très riche, du Canada atlantique et je suis très opposé à ce que l'on permette des activités susceptibles de la perturber.

M. Peter Stoffer: Je me suis rendu plusieurs fois au Boston Seafood Show. Nous avons demandé hier à Ocean Choice ce qu'elle pensait du Boston Seafood Show ces derniers temps. Clearwater y a toujours eu une présence majeure. J'aimerais savoir comment vous avez trouvé le Boston Seafood Show cette année, pas seulement pour le homard mais pour tous les produits de la mer, à l'échelle internationale.

M. Colin MacDonald: J'étais au déjeuner du ministre, et il y avait là des représentants de Whole Foods, des représentants de Wal-Mart, de Shop & Stop, de Darden Restaurants et un certain nombre d'autres acheteurs américains; et il y avait Cisco, une grosse société de distribution aux États-Unis.

Ils avaient tous le même message. L'industrie doit arrêter de tricher. L'industrie doit arrêter d'adultérer les produits de la mer. L'industrie doit devenir professionnelle. Ils ne vont pas acheter ou continuer d'acheter auprès d'une industrie qui n'est pas durable, qui n'a pas de produits certifiés MSC, qui n'est pas correctement gérée ou contrôlée au niveau de la pêche, et ils ne vont pas acheter à des sociétés qui vont adultérer leur produit en le trempant ou en le dénaturant, et en particulier, dans le cas du homard, en présentant un homard malsain ou creux. Votre réputation, personnelle ou celle de votre compagnie, fera une différence.

• (0955)

M. Peter Stoffer: Quelle part de votre chiffre d'affaires total le homard représente-t-il?

M. Colin MacDonald: Environ 22 ou 23 p. 100.

M. Peter Stoffer: Pour ce qui est des acheteurs de homard, comme vous le savez, c'est là une compétence provinciale. Avez-vous fait connaître votre point de vue à la province, et que vous a-t-elle répondu pour ce qui est du nombre des acheteurs et des possibilités de le réduire, si c'est bien la direction dans laquelle elle veut aller?

M. Colin MacDonald: J'ai certainement fait connaître mon avis à la province et aux ministres des pêches provinciaux depuis avant que Jim Barkhouse ne soit ministre des pêches provincial. Sa politique est de plaire aux pêcheurs et les pêcheurs pensent qu'il est dans leur intérêt d'avoir un nombre maximal d'acheteurs pour pousser les prix à la hausse. Ils veulent vendre. Par exemple, si vous et moi allions sur le bord de mer demain, sans connaître personne, simplement comme deux personnes avec un camion de location, ils nous vendraient du homard au même prix, ou peut-être pour 25¢ la livre de plus, ou même un peu moins parce que si nous payons en liquide — et le liquide est agréable parce qu'il ne laisse pas de trace —, et ils nous donneraient les caisses que leur a fournies leur négociant régulier. Nous les chargerions dans notre camion et partirions. Nous n'aurions besoin d'aucune infrastructure du tout. Le résultat, c'est que cela met sous pression les négociants locaux existants. Ils ont peur de perdre la marchandise parce qu'ils ont déjà engagé des frais généraux. Ils ont déjà embauché du personnel, ils ont les appâts, ils ont les casiers, ils ont fait des avances aux pêcheurs, et s'ils n'obtiennent pas le homard, ils ne peuvent récupérer ces frais.

La province est très sensible à ce que veulent les pêcheurs, par opposition à ce qui est bon pour l'industrie.

Le président: Merci.

Monsieur Allen.

M. Mike Allen: Merci, monsieur le président et merci, monsieur MacDonald, de votre présence aujourd'hui. Nous en sommes au troisième jour de notre excursion. Je veux également remercier Greg de sa belle hospitalité, ici, dans sa circonscription. J'apprécie beaucoup.

Monsieur MacDonald, je vais juste vous poser deux ou trois questions, et je crois qu'ensuite M. Kerr aimerait en poser une, et je reprendrai peut-être la parole après.

Hier, sur l'île, il a été question de la capacité de transformation. Quelqu'un a dit qu'il y avait un manque de capacité, mais ensuite d'autres ont dit que le problème n'est pas tant la capacité de transformation que la capacité d'entreposer et d'étaler le volume à transformer.

Avez-vous des idées à ce sujet?

Deuxièmement, en ce qui concerne la viabilité des pratiques et vos commentaires à ce sujet, pensez-vous que la certification soit une méthode qui puisse forcer l'industrie à adopter de meilleures pratiques à quai et tout au long de la chaîne de valeur du produit?

M. Colin MacDonald: Ce sont deux bonnes questions.

Je vous remercie tous de m'avoir permis de comparaître aujourd'hui. J'apprécie les questions, car je pense qu'elles vont au cœur des problèmes de l'industrie.

En ce qui concerne la capacité de transformation, le problème ne réside pas à ce niveau, car lorsque la capacité était plus grande, personne ne gagnait d'argent. C'est pourquoi Polar Seafoods s'est effondrée et a fini par devenir OCI. Les différentes parties ne gagnaient pas d'argent. Lorsqu'elles ont fusionné et avaient toutes ces usines, elles ne gagnaient pas d'argent. Lorsqu'elles regroupent toute l'activité dans une seule usine et ne gagnent toujours pas d'argent, il y a là matière à réflexion.

Le problème n'est pas un manque de capacité, c'est un manque d'imagination au niveau de ce que l'on produit. Notre chair de homard sous haute pression est une révélation pour l'industrie. Ce procédé donne un produit conditionné aussi bon que du homard vivant. Si je vous servais les deux côte à côte, directement sortis de

la carapace, vous ne pourriez faire la différence. Dans 80 p. 100 des cas, ceux à qui nous l'avons servi préféreraient le produit sous haute pression au produit vivant.

L'industrie manque d'imagination ou de la capacité à investir dans de nouveaux produits. Le problème avec l'industrie de la transformation, c'est que les homards glaçons ne se vendent pas. Ils ne se vendent pas parce que c'est de la saleté. Je ne sais pas si vous avez jamais eu le plaisir d'en manger un, mais allez en acheter un, dégelez-le, reconstituez sous la forme où vous voulez le manger et goûtez-le. Ou bien prenez une boîte de chair de homard et dégelez-la, achetez un homard vivant et faites-le cuire, et comparez le goût et la texture des deux. Ces produits ne tiennent pas la promesse faite au client. Le client veut une expérience sensationnelle, une véritable expérience gustative. C'est du marketing élémentaire.

La capacité de stocker le produit ne va pas régler leurs problèmes. Si vous stockez le produit, cela vous coûte de l'argent. Il vous faut de l'électricité et il vous faut de la main-d'oeuvre. Vous aurez de la mortalité, à moins de devenir très sophistiqués, comme nous. Notre mortalité est inférieure à 1 p. 100; elle est de 0,62 p. 100 cette année, comparée à une industrie qui jette 10 à 15 p. 100. Le stockage ne va faire qu'exacerber leur problème de coût.

Ils doivent assortir la prise à leur capacité de conditionnement, et ils doivent améliorer les produits qu'ils livrent au marché. Le marché dit qu'il ne veut pas acheter tel produit, il n'est plus assez bon. C'est le même problème que celui auquel se heurtent GM et Chrysler: « Nous ne voulons pas acheter cela. Il y a de meilleurs produits pour lesquels dépenser notre argent ».

Lorsque le marché se resserre et que l'économie ralentit, les restaurateurs et les détaillants disent: « Nous devons veiller à tout prix à ce que chacun de nos clients soit satisfait de ce qu'il mange. Nous ne pouvons plus perdre des clients avec des produits de seconde catégorie ».

Dans ces conditions, notre clientèle de haut de gamme nous préfère parce qu'elle veut fournir un produit uniformément excellent à ses propres clients, infailliblement. Une fois que vous décevez un client, vous le perdez.

La notion de durabilité contribuera à modifier certaines des pratiques de l'industrie. La durabilité amènera peut-être le gouvernement à admettre que nous tuons la ressource. Nous tuons la poule aux yeux d'or par commodité politique, parce qu'il faut se faire réélire à intervalles de quatre ans, au lieu de faire ce qui est bon pour la ressource à long terme.

Il faut à un homard au moins neuf ans pour parvenir à la maturité reproductive. Si nous continuons à les décimer, il arrivera un moment, dans neuf ans, où nous constaterons que nous n'avons plus de bassin de reproducteurs.

● (1000)

Le président: Monsieur Kerr.

M. Greg Kerr: Je souhaite la bienvenue à M. MacDonald.

Ne parlons pas d'élections. Ne comparons pas nos charmes et ne parlons pas de la manière de se faire élire, etc. Je dirais que mon collègue de l'Alberta frémit à l'idée que nous allons acheter du homard chez Wal-Mart. La direction dans laquelle s'engage toute l'industrie, de ce point de vue, me paraît plutôt problématique.

J'aimerais poser une question. On a beaucoup parlé hier de viviers et de stockage. Si le président obtient l'accord des membres, nous allons visiter un vivier local, car nombre de membres n'en ont jamais vu un de leurs yeux. Mais j'imagine, d'après votre description, qu'ils vont être déçus, car vous êtes le seul à posséder des viviers contenant des homards de la qualité requise.

M. Colin MacDonald: Il existe des imitations des nôtres. Nous avons des biologistes à temps plein dans toutes nos exploitations. Nous avons des biologistes qui vont sur les quais et inspectent le produit. Et nous contrôlons le produit. Donc vous ne verrez pas ce niveau de sophistication, non.

Il existe des installations de stockage qui font un bon travail, mais elles n'ont pas le même niveau de sophistication, et qui, tout bien pesé, ne vont pas donner un produit de même qualité.

M. Greg Kerr: J'ai une courte question complémentaire à ce sujet, et je ne veux pas du tout me montrer facétieux parce que vous avez expliqué beaucoup de choses de façon très détaillée: existe-t-il quelqu'un dans l'industrie, à part vous, dont vous estimez qu'il mérite de subsister et qui fait des choses similaires aux vôtres?

Vous dites que l'industrie doit réagir. Vous pensez faire les choses correctement. Existe-t-il quelqu'un qui fait un bon boulot?

M. Colin MacDonald: Je pense que tout le monde mérite le droit de subsister dans l'industrie. En fin de compte, le seul déterminant de la survie dans l'industrie sera la profitabilité. Je ne prétends pas avoir toutes les solutions. J'ai essayé de le dire au début. Je ne l'ai pas fait assez ressortir, mais je ne prétends pas avoir toutes les solutions aux problèmes de l'industrie.

Je ne suis évidemment pas au courant de ce que font tous les autres. Je sais ce que nous faisons, pourquoi nous le faisons, et quelle différence cela fait pour notre entreprise, pour la profitabilité ultime de notre entreprise, ce qui lui a permis de survivre pendant 32 ans. Je peux vous parler concrètement de cela. Mais je ne peux vous parler de ce que font les autres, sinon de manière générale.

M. Greg Kerr: Merci.

Le président: Monsieur Calkins.

M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC): J'ai deux courtes questions.

Je vois beaucoup de similitudes entre l'agriculture et la pêche. Un agriculteur cultive son champ, emmène sa récolte au terminal pour la vendre et là elle est classée en fonction de sa qualité. Si la qualité est bonne, le prix est meilleur. L'agriculteur peut aussi courir le risque de passer un contrat avec un courtier ou autre négociant, en fonction de ce qu'il pense pouvoir produire.

Je vous pose donc la question suivante, monsieur: Est-ce que votre société classe les homards d'une manière ou d'une autre? Et passez-vous contrat avec des pêcheurs et leur payez-vous un prix supérieur pour une meilleure qualité sur le quai?

• (1005)

M. Colin MacDonald: La structure du côté achat de l'industrie est telle, monsieur Calkins, que tout le monde paie le même prix.

Nous avons introduit le bandage élastique à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Auparavant, on chevillait ou entaillait les pinces pour les immobiliser. Nous avons commencé à vendre des homards en Europe et en Suisse, où existe une loi contre la mutilation des animaux, ce qui fait qu'ils ont brûlé la première cargaison de homards que nous leur avons envoyée parce qu'ils avaient des chevilles et qu'ils considéraient cela comme une mutilation.

Nous nous sommes même adressés à l'industrie dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse pour encourager d'autres à utiliser la pose d'élastique sur les pinces. Nous avons même confié notre stock d'élastiques à un fabricant local de chevilles, d'Eon, et avons dit à nos pêcheurs que nous leur paierions 25¢ de plus, ce qui à l'époque était un montant substantiel, s'ils posaient des élastiques sur les deux pinces du homard, et que nous leur donnerions les élastiques gratuitement.

L'industrie faisait payer les chevilles. La réponse unanime de l'industrie a été: « Nous vous donnerons les chevilles gratuitement et vous paierons 25¢ pour ne pas les bander ». Voilà comment vont les choses dans cette industrie. Cela a été la réponse de l'industrie à quiconque veut introduire un changement dans l'intérêt de l'animal.

J'essaie de classer ou de payer un prix supérieur à quai. Si je paie 25¢ de plus, tout le monde paie 25¢ de plus, car la fierté est une grande motivation dans cette industrie. D'ailleurs, si je paie 25¢ de plus pour une meilleure qualité, il est probable que quelqu'un paiera 50¢ de plus. Ils paieront jusqu'à ce qu'ils ne gagnent plus d'argent. Ils s'en moquent, ou du moins ils s'en moquaient dans le passé. Je sais que cela est irrationnel, mais je vous le dis, venez voir comment les choses se passent dans cette pêcherie. C'est fou.

Nous avons coutume de payer quelque chose de plus aux pêcheurs. Nous avions jadis deux prix. Nous donnions, mettons, 5 \$ pour deux pinces et 3 \$ pour les manchots. Ils avaient un prix combiné et ne voulaient pas débarquer les homards manchots. Nous avons considérablement fait baisser le nombre de manchots dans les lots qui nous étaient livrés. Le reste de l'industrie a décidé qu'ils paieraient 5,50 \$ pour les manchots pour nous empêcher de faire cela — aucune logique.

Le président: Merci infiniment, monsieur MacDonald.

Au nom du comité, je veux saisir cette occasion pour vous remercier d'être venu nous rencontrer ce matin et de nous avoir fourni des renseignements et avis très utiles. Encore une fois, merci d'avoir pris ce temps sur votre calendrier chargé.

Nous allons faire une courte pause, le temps de changer de témoins.

• _____ (Pause) _____

•

• (1010)

Le vice-président (L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.)): Nous reprenons la séance.

Nous recevons deux pêcheurs, crois-je savoir...

M. Greg Kerr: Excusez-moi, monsieur le vice-président.

Le président allait poser une question entre les tours. Excusez-moi, collègues, mais cela paraît intéressant, après le premier exposé.

Hier, les membres se sont montrés très intéressés à visiter un vivier local. Le maire a dit que si nous l'appelions... C'est chez Newell's, au centre-ville. C'est tout près. C'est la raison pour laquelle nous l'avons choisi. Ce sera peut-être un peu une imitation, d'après ce que nous venons d'entendre, mais c'est une assez belle installation. Si le comité veut y aller, le bus nous attend.

Julia, je suppose que cela ne pourrait se faire qu'à l'heure du déjeuner, car il n'y aura pas assez de temps à la fin de la journée. Ce serait très court.

• (1015)

La greffière du comité (Mme Julia Lockhart): Puis-je vous répondre plus tard?

M. Greg Kerr: Donnez-moi la réponse plus tard.

Premièrement, les membres souhaitent-ils visiter le vivier?

Des voix: Oui.

M. Greg Kerr: Merci.

Cela est donc entendu, Julia.

Désolé, collègues.

Le vice-président (L'hon. Lawrence MacAulay): Excusez-moi, messieurs, de cette interruption grossière.

Non, M. Kerr s'est montré un excellent hôte. C'est un plaisir d'être ici et un plaisir de recevoir deux pêcheurs à notre comité.

Monsieur Spinney, allez-vous commencer?

M. Ashton Spinney (à titre personnel): Je vais commencer.

Le vice-président (L'hon. Lawrence MacAulay): Merci beaucoup. Vous avez la parole.

M. Ashton Spinney: Merci de cette invitation à témoigner lors de ces audiences du Comité permanent des pêches et océans au nom des titulaires de permis de homard de la ZPH 34.

Je suis Ashton Spinney. Je suis le président du Conseil de gestion de la ZPH 34. Je pêche dans la ZPH 34 depuis plus de 50 ans. Notre organisation a été formée à titre de Comité du homard du district 34 en 1998, et a changé de nom en 2005 pour devenir le Conseil de gestion de la ZPH 34.

J'ajoute que je suis également aujourd'hui, et ce depuis plusieurs années, le coprésident représentant l'industrie au comité consultatif du MPO et j'ai le merveilleux privilège de siéger avec le directeur. Je ne me souviens plus de son titre, mais il est assis dans la salle.

L'industrie du homard fait face à de nombreuses difficultés. Je vais en décrire quelques-unes brièvement aujourd'hui et proposer des mesures appropriées afin de les surmonter. Veuillez noter que la liste de ces problèmes n'est pas classée par ordre de priorité.

Le premier défi est celui des frais élevés qu'il faut assumer pour obtenir et conserver la certification MSC. Notre souci est l'important fardeau financier imposé à l'industrie une fois effectuée la préévaluation et obtenue la certification finale du MSC.

Recommandation: que le comité parlementaire examine la justification des vérifications annuelles imposées par le MSC ainsi que d'une réévaluation tous les cinq ans. L'industrie collaborera avec les autorités gouvernementales pour trouver d'autres mécanismes moins coûteux pouvant et devant être mis en place pour assurer que les normes du MSC soient respectées chaque année par l'industrie, avec une réévaluation obligatoire par le MSC tous les 10 ans.

Le deuxième défi est de veiller à ce que les titulaires de permis de homard touchent un prix équitable pour le produit de leur pêche.

Recommandation: que le comité parlementaire entame un examen des prix du homard à l'automne 2008 dans la région des Maritimes, et recommande au gouvernement un soutien et des options de commerce équitables.

Le troisième défi est d'obtenir que Pêches et Océans Canada, depuis le siège de la région maritime à Dartmouth jusqu'au siège national à Ottawa, reconnaisse et appuie les efforts et les succès du

système de gestion de la pêche côtière du homard de la région maritime, système qui fait appel au contrôle des intrants.

Recommandation: que le comité parlementaire prenne conscience des pressions visant à concentrer l'industrie du homard aux mains d'un petit nombre de personnes. Les auteurs des ces pressions résident à l'intérieur et en dehors du gouvernement. Les principaux outils permettant la concentration de la pêche côtière canadienne aux mains d'un petit nombre sont, premièrement, les contingents transférables; deuxièmement, les contrôles et les accords; troisièmement, l'appui donné par les gestionnaires du MPO à la concentration des permis.

Recommandation: que le comité parlementaire fasse savoir au Parlement et à l'honorable Gail Shea, ministre des Pêches et Océans Canada, que la pêche côtière du homard dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse est durable, stable et viable sous le système actuel de contrôle des intrants.

• (1020)

Résultats. La reconnaissance par notre ministre et notre Parlement du succès des efforts visant à instaurer une pêche côtière du homard durable encouragerait et faciliterait l'établissement d'une relation de travail entre l'industrie et la direction du MPO fondée sur la confiance. La reconnaissance et le soutien du système de gestion de la pêche côtière du homard par le ministre et le Parlement réduirait le pouvoir politique du petit nombre qui s'efforce de concentrer les permis de pêche du homard et d'intégrer verticalement le secteur du homard côtier.

Nous fournirons au comité davantage de détails et de données à l'appui de notre affirmation que la pêche du homard côtier est durable et viable. Nous, dans la ZPH 34, avons une pêche durable et viable, avec 987 permis, qui contribuent à la prospérité économique de la région, de nos collectivités, des patrons pêcheurs, des équipages et des familles...

Le vice-président (L'hon. Lawrence MacAulay): Monsieur Spinney, nous n'allouons que 10 minutes environ aux exposés.

M. Ashton Spinney: D'accord.

Le vice-président (L'hon. Lawrence MacAulay): Le problème est qu'il ne reste déjà plus que trois minutes.

M. Ashton Spinney: D'accord, je vais abrégé.

Le vice-président (L'hon. Lawrence MacAulay): Merci beaucoup.

M. Ashton Spinney: Nous, les pêcheurs de la ZPH 34, avons collaboré avec le MPO au fil des ans pour instaurer un système de gestion de la ressource de homard viable. Voici un aperçu des mesures de contrôle des intrants utilisées par notre système de gestion de la pêche côtière du homard.

Le premier élément est l'exploitation par le propriétaire. Deuxièmement, nous avons une saison de six mois. Nous limitons le nombre de casiers. Nous utilisons une taille de casiers standard. Il est obligatoire d'avoir des sas d'évasion. Nous limitons la longueur totale de nos navires. Nous avons une taille de carapace minimale obligatoire. Il est obligatoire de remettre à l'eau toutes les femelles oeuvées et de nombreux titulaires de permis entaillent volontairement d'une coche en v les femelles oeuvées. Cela est approuvé par la majorité des pêcheurs de homard.

Nous vous demandons ceci, à vous le comité parlementaire permanent. Nous avons des divergences d'opinion avec ce qui vous est présenté par le CCRH, et nous aimerions donc recevoir copie des documents remis par le CCRH au comité, si c'est possible, afin de pouvoir...

Le vice-président (L'hon. Lawrence MacAulay): Pas de problème, monsieur, vous les recevrez.

M. Ashton Spinney: Merci.

Je saute des pages ici, car il m'en reste huit et je veux abrégé.

La détérioration de notre pêche du homard. Nous déplorons les efforts du MPO d'éliminer le titulaire de permis et le propriétaire exploitant comme moyen de contrôle parce que nous n'avons pas été consultés. Il faut signaler que cela cause la consternation chez les représentants et de nombreux pêcheurs, car ils voient cela comme néfaste.

Je demande que le comité nous donne une autre occasion de nous exprimer en nous permettant de vous soumettre des renseignements par écrit.

Là-dessus, je m'arrête. Je ne veux pas accaparer plus de votre temps.

• (1025)

Le vice-président (L'hon. Lawrence MacAulay): Merci beaucoup. Ce n'est pas un problème, vous pouvez adresser au comité tout document que vous voudrez à tout moment. Nous serons heureux de les recevoir.

Monsieur Hines.

M. Robert Hines (à titre personnel): J'aimerais juste m'entretenir un peu avec vous. Je pense que Ashton a pas mal couvert le terrain.

Le contrôle des intrants dans notre pêcherie nous a menés là où nous sommes. Je pense qu'ils sont un élément du problème que connaît notre pêcherie. Tout le monde est capable d'atteindre un certain niveau. Aujourd'hui, nous avons une pêcherie où les mesures de contrôle des intrants n'ont guère changé, mais où l'effort de pêche a considérablement augmenté parce que chacun utilise de manière optimale les intrants autorisés. Je pense que cela crée une situation où la conservation pourrait devenir problématique. Nous n'en voyons pas réellement les effets, nos prises se maintiennent grâce à l'effort accru. En réalité, nous prélevons peut-être une plus grande part de la ressource que nous le réalisons.

Cela se répercute aussi sur le volet commercialisation, car nous avons toujours des niveaux de prises élevés et il devient difficile à certains égards d'écouler la marchandise.

Sans vouloir manquer de respect à M. MacDonald, Clearwater n'est pas la seule entité dans le secteur à pouvoir offrir au marché un produit de qualité. Il existe des négociants locaux qui fournissent un excellent produit, un produit très compétitif. Clearwater, grâce à ses permis hauturiers, à un approvisionnement stable, peut offrir un approvisionnement régulier. Cela lui donne un avantage, en quelque sorte. Mais en ce qui concerne les négociants locaux, je pense qu'ils

font un excellent travail de commercialisation. L'un des problèmes qu'ils rencontrent est l'accès au transport aérien, car ils sont tributaires des saisons et ne peuvent offrir un approvisionnement régulier. Ils ne touchent pas les meilleurs prix sur certains de ces marchés car leur offre n'est pas régulière.

Il n'est pas du tout vrai que Clearwater soit la vedette de l'industrie pour ce qui est de la qualité.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Hines.

Nous allons passer à M. Andrews.

M. Scott Andrews: Merci beaucoup, monsieur le président, et merci à nos témoins. C'est un plaisir que vous vous joigniez à nous et nous fassiez part de votre connaissance du secteur.

Monsieur Hines, vous avez parlé de qualité. Quelques-unes de mes questions portent sur la qualité. Mettons en perspective la qualité, depuis le navire jusqu'au quai, et donnez-nous une idée... Nous avons entendu M. MacDonald ce matin, et peut-être nous a-t-il porté à croire que la qualité est absente lorsque les navires débarquent leur prise au quai. Mes questions vont donc porter sur ce volet, pour avoir une idée de la qualité du produit, car évidemment le navire est le premier maillon de la chaîne, et un maillon important.

En ce qui concerne les taux de mortalité, on nous a donné à croire ce matin qu'il y a beaucoup de mortalité chez les homards débarqués, et que beaucoup sont jetés. Le volume atteindrait 10 à 15 millions de livres. J'aimerais savoir si vous pensez que cette appréciation est juste. Est-ce que les pêcheurs, à votre avis, seraient ouverts à une forme de contrôle à quai de la qualité? Faudrait-il aller dans cette direction?

• (1030)

M. Robert Hines: Eh bien, en ce qui concerne un contrôle à quai, la logistique me paraît difficile. Je n'en vois pas la nécessité. La crainte, du point de vue du pêcheur, est que le contrôle à quai deviendrait inévitablement le précurseur d'un système de contingentement, et je crois qu'Ashton pense comme moi que cela n'est pas réellement nécessaire.

Pour ce qui est de la qualité à la sortie du navire, la plupart débarquent leurs homards chaque jour. Les homards sont hors de l'eau, disons, pendant un maximum de 12 heures. La qualité n'est pas un problème à la sortie du navire. Les homards sont manutentionnés correctement. Certains des navires les plus récents, comme le nôtre, pêchent au large. Nous avons des viviers dans nos bateaux, si bien que les homards sont conservés dans l'eau. Si nous passons la nuit en mer — peut-être notre sortie dure-t-elle 48 heures ou une durée similaire — les homards sont conservés dans l'eau depuis leur arrivée à bord jusqu'au déchargement à quai. Donc, pour ce qui est de la qualité à bord, je ne vois pas de problème. La plupart des pêcheurs manipulent les homards comme des oeufs.

M. Scott Andrews: Vous dites que ce que l'on nous a dit ce matin au sujet de la mortalité est faux.

M. Robert Hines: Ce n'est pas un problème au niveau des navires, à moins qu'il se produise une circonstance telle qu'une quantité très minime de produit soit perdue. Si quelqu'un se trouve à laisser une caisse de homards sur le pont pendant une longue période, il se peut qu'ils gèlent ou quelque chose du genre, mais ce n'est pas un problème à l'échelle de l'industrie.

Par contre, sur la rive, si vous regardez les installations à terre, oui, il a pu y avoir quelques problèmes dans le passé dans certaines installations d'entreposage, mais il n'y en a pas pour ce qui est du produit à bord.

M. Scott Andrews: Vous avez parlé d'un système de contingentement, et peut-être pourrions-nous en parler un peu plus. Pour ce qui est du contrôle à quai, si l'on y réfléchit, il existe déjà pour le crabe. Les crabes et les homards sont des créatures similaires. Il importe que le crabe soit vivant lorsqu'il arrive au quai pour le conditionnement. Le contrôle existe dans l'industrie du crabe. Quelle est la différence entre l'industrie du crabe et celle du homard pour ce qui est d'un contrôle à quai et d'un système de contingentement?

M. Robert Hines: La pêche du crabe est régie par un TAC global. De ce fait, les contrôles à quai sont essentiels pour surveiller les volumes de produit débarqués. La pêche du homard n'est pas régie par un TAC global. Nous utilisons les contrôles d'intrants. L'impératif est réellement de remplir quotidiennement nos livres de bord. Si un agent monte à bord, il trouve un relevé de nos prises ce jour-là.

Je vois plusieurs inconvénients au contrôle à quai. L'un est le système de contingentement. L'autre est que cela imposera à l'industrie un coût supplémentaire. Si vous avez un port utilisé par une centaine de navires, combien de contrôleurs vous faudra-t-il? Comment le travail sera-t-il organisé pour que la flottille puisse repartir en mer en l'espace de 12 heures?

M. Scott Andrews: J'ai une autre question. Vous avez brièvement évoqué les entailles en V. J'ai posé des questions à ce sujet lors de nos déplacements. C'est une méthode que les Américains emploient beaucoup. Dans ma province, c'est laissé à la discrétion de chaque baie. C'est différent. Pensez-vous qu'il faille généraliser cela pour protéger les femelles et préserver les stocks?

M. Ashton Spinney: Je devrais apporter à ce sujet une précision pour que vous compreniez. Nous sommes en train de rédiger cela. Je le mentionne dans mes notes, mais n'en ai pas fait état. Nous sommes en train de rédiger pour le ministère ce que l'on appelle un plan de pêche axé sur la conservation.

Nous aurons des instruments que nous mettrons en oeuvre dans l'éventualité d'un déclin de notre pêche, de nos prises. Nous sommes actuellement proche d'une apogée sur 100 ans. Nous n'y sommes pas tout à fait, mais ne sommes éloignés que d'une infime fraction du maximum enregistré depuis 100 ans. En cas de recul, des mesures seront prises pour laisser dans l'eau davantage de homards pour la reproduction.

Nous avons volontairement introduit les entailles en V il y a quelques années. À l'époque, le ministre voulait imposer une augmentation de la taille minimale. Les pêcheurs y étaient opposés. Ils ont réagi en décrétant qu'ils n'entailleiraient plus. Un grand nombre de pêcheurs continuent à le faire, mais ils n'en parlent pas. Nous le savons parce que nous voyons beaucoup de homards marqués dans nos prises. C'est évident. C'est un outil que nous employons.

● (1035)

M. Scott Andrews: Faudrait-il explorer cela plus avant et rendre éventuellement obligatoires les entailles en V?

M. Ashton Spinney: Nous utilisons cette méthode et d'autres dans notre plan de pêche axé sur la conservation.

Je vais vous expliquer comment nous abordons le ministère. Nous abordons le ministère en disant qu'il est préférable, du point de vue des pêcheurs, qu'ils introduisent eux-mêmes les instruments ou les mesures. Si une mesure est inefficace ou néfaste, si elle a été introduite par le gouvernement ou le MPO, on ne peut la modifier. Il se passerait toute une vie avant que l'on puisse rectifier un problème causé par une mesure néfaste. Nous disons qu'il est plus sage pour les pêcheurs d'introduire eux-mêmes les mesures. Si elles ne donnent pas de bons résultats, alors nous pouvons les changer et les remplacer par quelque chose d'efficace.

M. Scott Andrews: Je n'ai rien à ajouter, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Lévesque, je crois que vous allez partager votre temps de parole avec M. Blais.

[Français]

M. Yvon Lévesque (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Merci, monsieur le président.

Merci messieurs de vous être déplacés pour venir nous rencontrer ce matin.

Je remercie aussi notre collègue Greg Kerr de nous recevoir en grande pompe dans sa circonscription.

Il est question d'usines de transformation. Et ce qui me fait peur, c'est de voir de grosses usines étouffer les plus petites, c'est qu'il y ait une perte de concurrence dans le marché du homard et que les pêcheurs en paient le prix. Par ailleurs, on dit qu'une grosse usine aura peut-être plus de moyens de transformer adéquatement le homard, et il est question du contrôle de la qualité.

De votre côté, vous dites que lorsque vous débarquez du bateau, c'est garanti que, dans vos cales, les homards sont de la même qualité que lorsque vous les avez pêchés, que ça n'a pas d'importance même si ça fait deux ou trois jours qu'ils sont là.

L'année dernière, quand nous avons fait une tournée au sujet des ports pour petits bateaux, j'ai été impressionné par les viviers. Je me demandais ce qu'étaient les planches de *plywood* qu'on voyait dans la baie, ce qu'il y avait dessous. Ça ressemblait à des trottoirs sur l'eau, et j'ai su que c'étaient des viviers. Dans ma région, on a des baleines et des phoques, donc on ne les met pas dans des viviers.

Savez-vous combien de temps le homard peut se conserver dans ces viviers, et dans vos bateaux? Y a-t-il un risque, à longue échéance, que le homard devienne de moins bonne qualité?

[Traduction]

M. Ashton Spinney: Ce qui se passe, en général, c'est que les pêcheurs dans la ZPH 34 sortent en mer et rentrent chaque jour, mais ils conservent les homards dans l'eau. La plupart du temps, on les conserve dans de l'eau circulante. On les remonte et on les place dans ce que nous appelons des parcs à homards, une installation d'attente. On les met dans des caisses ou des cages, ou bien dans un dispositif de tubes munis d'une petite fenêtre ou d'une petite ouverture dans laquelle chaque homard peut se glisser. La qualité à l'entrée est la qualité à la sortie.

Combien de temps peut-on les garder? On peut les garder dans le système de tubes et préserver leur qualité de décembre jusqu'en mars, car ce qui se passe généralement, c'est que l'eau refroidit, la température baisse et le homard entre en dormance. Il ne s'endort pas, mais il n'est pas actif; c'est presque comme une hibernation. Donc leur qualité reste bonne. Je les mange; ils sont parfaits.

Lorsque vient le printemps, la difficulté commence lorsque la température de l'eau augmente. Vous les placez alors dans un gros réservoir, comme celui que vous allez voir aujourd'hui, l'installation d'entreposage. C'est comme une énorme piscine. Elle est équipée de pompes de circulation et d'aérateurs et la température en est contrôlée. On descend la température à environ 32 à 36 degrés, ce qui garde le homard en vie. J'ai personnellement conservé des homards de la deuxième semaine de mai jusqu'en novembre, et ils sont tout aussi bons en novembre qu'ils l'étaient en mai.

Cela répond-il à votre question?

• (1040)

[Français]

M. Yvon Lévesque: Y a-t-il des prédateurs du homard qui en diminuent la population?

[Traduction]

M. Ashton Spinney: Oui, nous avons des prédateurs. La morue, le chabot, toutes ces espèces sont des prédateurs du homard. Dans différentes zones, les morues vont s'attaquer à un gros homard et l'avalent. J'ai personnellement ouvert des estomacs de morue et y ai trouvé un homard pesant une livre et demie; et avant d'avalé celui-là, la morue en avait avalé un autre pesant une livre. Ils sont descendus tout droit. Ceux avalés en premier étaient presque entièrement décomposés. Eh bien, ils n'étaient pas complètement décomposés, mais presque, et le plus récemment avalé était encore vert, tout frais.

Donc, oui, nous avons des prédateurs. Oui, nous avons des prédateurs naturels.

[Français]

M. Raynald Blais: Le phoque gris est-il un prédateur?

[Traduction]

M. Ashton Spinney: Sur le phoque gris, je dirai ceci. J'ai acheté mon premier permis de homard en 1957 et j'ai pêché à partir du même port pendant toutes ces années. Il y a deux ans, j'ai vu le premier troupeau de phoques gris de ma vie. Ils se sont répandus très loin vers l'ouest, et ils sont maintenant ici. Mais je ne sais pas s'ils mangent du homard. Je sais qu'ils ne s'attaquaient pas à mes casiers pour prendre le hareng congelé, les appâts dans les casiers, mais ils doivent bien manger quelque chose car ce sont des bêtes énormes. Ils sont prolifiques. Vous en voyez partout où vous allez.

S'ils se nourrissent de poissons de fond, alors ils doivent causer des dégâts énormes à ces stocks de poissons de fond. Ce sont des

animaux de la longueur de ces tables et plus, du moins les mâles. Vous n'atteignez pas cette taille — la table — à moins de manger.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Merci, monsieur Spinney.

Monsieur Stoffer.

• (1045)

M. Peter Stoffer: Peu importe depuis combien de temps l'on siège à ce comité, on apprend quelque chose de nouveau tous les jours!

Eh bien, Ashton et les autres, merci beaucoup, messieurs, d'être venus vous entretenir avec nous aujourd'hui.

Ashton, nous avons entendu parler d'efforts de conservation dans d'autres régions, comme par exemple dans les îles de la Madeleine, et de ce qui est en train d'être fait pour réduire le nombre de pièges par bateau. À l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons entendu parler de certains des efforts déployés, et l'on nous a notamment parlé du rachat des permis de pêche du homard. On nous a dit que la plupart des pêcheurs sont dans la quarantaine ou la cinquantaine, et que certains sont encore plus vieux.

Nous avons constaté — et les médias en font grand cas ici également — beaucoup d'intérêt à l'égard de ce que les gens appellent le rachat par le gouvernement de permis, ce non seulement pour conserver le stock, mais également pour permettre aux pêcheurs de se retirer avec dignité.

Pourriez-vous résumer pour le comité ce que pensent les gens de la ZPH 34 d'un programme de rachat. Comment cela fonctionnerait-il? Qui devrait y participer? Qui devrait le financer? Quel serait le coût moyen pour le gouvernement provincial ou le gouvernement fédéral, en collaboration avec la ZPH 34, d'une réduction du nombre de permis dans cette zone?

M. Ashton Spinney: Il s'agit là d'une chose que nous n'appuyons pas, ni aucun des représentants, ni aucun des pêcheurs avec lesquels j'ai pu m'entretenir. Ils n'ont pas téléphoné pour dire que nous devrions avoir un programme de rachat.

Notre souci n'est pas le rachat de permis, mais la disponibilité de fonds afin que de jeunes gens puissent participer, acheter le permis ou l'entreprise, et avoir quelque chose pour l'avenir.

Lorsque nos permis étaient évalués à environ 1 million de dollars, et que quelqu'un sortait de l'école et devait passer une ou deux années dans la poupe d'un navire pour être admissible, il était tout simplement impossible d'envisager l'achat d'un permis, vu l'importance du coût.

Notre principal souci, donc, est l'accès à des fonds ou à du capital. Je comprends que la province intervient sur ce plan grâce à sa commission des prêts, assurant une certaine disponibilité de capitaux. Si ma mémoire est bonne — je parle de mémoire, et je regrette de ne pas avoir ces chiffres sous la main —, je pense que ce qui est envisagé est une période de remboursement de 20 ans.

Nous applaudissons à cette initiative et en sommes reconnaissants.

M. Peter Stoffer: Vous n'adhérez donc pas à l'argument voulant qu'il y ait un trop grand nombre de pêcheurs courant après un trop petit nombre de homards.

M. Ashton Spinney: Permettez que je vous dise les choses ainsi. Lorsque j'ai commencé à pêcher, si vous aviez 5 000 \$ pour l'année — stock, pêche du homard —, c'était une bonne année.

Nous avons, depuis, vu notre industrie croître au point de presque atteindre un niveau record pour les 100 dernières années. Notre industrie se porte bien, mais nous n'allons pas vous dire que nous n'allons pas la surveiller. Nous la surveillons.

Comme je l'ai dit, nous sommes en train d'élaborer un plan de pêche axé sur la conservation, qui viserait une période de 25 ans et qui prévoirait quantité de repères afin d'être conforme aux exigences du MSC et d'une pêche durable.

Quant à savoir si ce plan sera soumis au MSC... Je ne peux pas vous dire si la ZPH 34 va s'adresser au MSC. Ce sera la ZPH 34 qui en décidera, mais nous sommes en train d'examiner toutes les avenues possibles, et il y en a peut-être d'autres qui seraient conformes aux exigences du MSC et qui pointeront à l'horizon.

Ce que nous aimerions pouvoir communiquer au monde et au marché est que nous avons une pêche durable et que nous oeuvrons au maintien de sa durabilité.

M. Peter Stoffer: Ashton, ma dernière question, je vous la pose parce que nous sommes ici. La question du Banc Georges est de nouveau d'actualité pour ce qui est des plates-formes de forage, des travaux sismiques, et tout le reste.

J'aimerais simplement savoir quelle est la position de la ZPH 34 quant à la possibilité de travaux de prospection pétrolière et gazière, en dehors de la possibilité d'essais menés sur le Banc Georges.

M. Ashton Spinney: Nous n'appuyons aucune activité pétrolière quelle qu'elle soit sur le Banc Georges.

M. Peter Stoffer: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur Weston.

M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC): Je tiens à dire merci à M. Spinney, à M. Hines — et j'aimerais ajouter Greg à la liste — et aux personnes qui se sont donné la peine de venir aujourd'hui. C'est un réel honneur pour moi, un gars de la Colombie-Britannique qui se rend pour la toute première fois en Nouvelle-Écosse. Nous avons été très bien accueillis chez vous.

Mon collègue, Blaine Calkins — que l'on appelle l'antilope — et moi sommes allés courir ce matin dans Yarmouth; nous sommes le 1^{er} avril. Nous avons pu respirer un peu de l'histoire de l'endroit. Nous nous sommes arrêtés à un cimetière anglican établi en 1806. Nous sommes entourés par de la belle architecture. Je pense que la plupart des maisons ici ont été construites avant même que la Colombie-Britannique n'existe. C'est vraiment excitant de voir tout ce qu'il y a autour de nous.

J'ai été frappé par votre dernier commentaire, Ashton, lorsque vous avez dit que l'une de vos premières priorités est de faire en sorte qu'il y ait de l'argent disponible afin que de jeunes gens puissent se lancer et avoir une entreprise à l'avenir. Parfois, la meilleure façon de préparer pour l'avenir est de regarder notre histoire.

D'après le peu que j'ai pu apprendre, très rapidement, au sujet de la Nouvelle-Écosse, il fut un temps où il vous suffisait de plonger un panier dans l'eau et vous en sortiez des morues, mais ce n'est plus comme cela aujourd'hui. Je suis en train de me demander ce que nous pourrions faire afin qu'il y ait encore ici une pêche du homard dans 100 ans.

Colin MacDonald nous a dit que sa principale interrogation est de savoir qui est le client. Cela lui vient de Ben Shapiro, de la Harvard Business School. Nous avons lui et moi eu le même professeur. Les affaires sont la principale préoccupation pour lui.

Dans vos remarques liminaires, vous avez énuméré de nombreuses questions concernant l'industrie ou le commerce, mais lorsque vous avez parlé des homards eux-mêmes, vous avez parlé de durabilité et de ce qui est en train d'être fait par la ZPH 34.

Le CCRH fait une évaluation qui est différente de la vôtre. Il dit qu'à quelques rares exceptions près, l'actuel système de contrôle des intrants n'est en fait pas en mesure de contrôler l'augmentation du taux d'exploitation. Il affirme par ailleurs que l'actuelle stratégie de pêche ne comporte aucun mécanisme pour contrôler l'effort de pêche, compte tenu des moteurs de l'effort compétitif. L'on s'attend à ce que l'effort de pêche effectif et les taux d'exploitation augmentent régulièrement. Cela mettra sérieusement et de plus en plus à risque la durabilité écologique de la ressource, la durabilité économique des entreprises de pêche et la durabilité sociale des villages de pêcheurs.

Le CCRH fait état de votre belle réussite ici dans la ZPH 34 et dit que cela masque peut-être ce qui est vraiment en train de se passer, soit que les résultats impressionnants sont peut-être le fait d'un effort de pêche accru et non pas nécessairement d'un parc à homards en santé, pour appeler la chose comme cela.

En notre qualité de députés, il nous faut demander quel est notre rôle, et il est différent du vôtre. On me dit que l'objet précis de la gestion des pêches est de veiller à la conservation et à la protection des ressources halieutiques du Canada et d'en maintenir l'utilisation durable en partenariat avec les parties prenantes. Cela est tiré du rapport du vérificateur général. Cet objectif a été enchâssé dans le récent projet de loi sur les pêches, et continue donc d'être le but de la gestion des pêches.

Afin d'assurer que l'histoire ne se répète pas, que votre objectif déclaré de maintien d'une pêche durable soit réalisé, comment répondez-vous au défi lancé par le CCRH et comment réfutez-vous ce qu'avancent les détracteurs, qui y voient surtout une question d'affaires et non pas une question de homards?

• (1050)

M. Ashton Spinney: Je m'oppose fermement à cela, car ce n'est qu'une question de homards. Nous avons apporté beaucoup de changements et instauré beaucoup de choses dans notre industrie — comme je vous l'ai dit, nos saisons, nos pièges, les mesures de contrôle que nous avons mises en place, les dispositifs d'évasion et la remise à l'eau des femelles oeuvées. Toutes ces choses protègent notre industrie. Je vous demanderais de vous rappeler qu'avec tout cet effort dont vous parlez, nous en sommes à un niveau record pour les 100 dernières années. Il n'y a pas eu de diminution. Nous avons maintenu et augmenté le rythme jusqu'à tout récemment. Il y a une légère anomalie au sommet. Je ne sais plus si nous en sommes en ce moment à un record des 96 ou des 97 dernières années.

Nous sommes en ce moment-même en train d'examiner la situation. Premièrement, nous ne pensons pas du tout qu'il soit sage de dire que nous allons maintenir ce niveau record des 100 dernières années, mais nous sommes en train d'étudier la situation et nous disons que nous devrions pouvoir nous en maintenir au niveau maximal des 65 à 75 dernières années. Lorsque les nombres commenceront à passer en dessous de ce seuil, il va s'opérer un certain nombre de gros changements qui mettront plus de homards dans l'eau et nous assureront une protection.

En ce qui concerne l'effort, le nombre de nos pièges est toujours le même. Nos bateaux ont vu leur taille augmenter, mais cela ne sert qu'à nous permettre de pêcher dans des zones... Pour que vous compreniez, l'effondrement du poisson de fond, de la morue, a permis à nos homards de s'aventurer plus loin et de se répandre sur une zone plus large. Nous pêchons une zone de quelque 22 000 kilomètres carrés, jusqu'à une distance de 50 milles du cap. C'est la zone 34. Notre zone est adjacente à la zone 41, pour laquelle les huit permis appartiennent à l'entreprise de M. MacDonald. En passant, cette société pêche le même stock et a une pêche sélective de notre stock en plus de ce qu'elle pêche dans la baie de Saint-Georges. Le homard qui se trouve sur le Banc Georges est considéré comme une population différente, mais à l'intérieur des limites dont nous parlons, le homard appartient principalement à la ZPH 34. Ce n'est pas une pêche débridée, et avec le CCRH et leur situation, ils s'occupent de homards dans l'Est du Canada. La difficulté, lorsque vous quittez la zone 34 et vous rendez de l'autre côté de la province, dans le détroit, autour de l'Île-du-Prince-Édouard et ainsi de suite, est qu'il s'agit d'une pêche tout à fait différente. La même couverture n'enveloppe pas tout le monde.

Je comprends ce que pensent ces gens-là et ce qu'ils écrivent, mais en ce qui concerne la question d'un système de contingents, nous verrions cela d'un très mauvais œil car les régimes de quotas enlèvent du travail aux gens. Ils obligent des entreprises à fermer boutique. Certaines collectivités se retireront petit à petit de la pêche parce que celle-ci se trouvera concentrée aux mains d'un très petit groupe sélect. Il y avait autrefois beaucoup de permis indépendants dans la pêche côtière, et maintenant le tout appartient à une seule et même entreprise.

• (1055)

M. John Weston: Me reste-t-il du temps?

Le président: Vous avez deux minutes.

M. John Weston: Dois-je comprendre, Ashton, que vous et Colin êtes, dans ce débat, dans des camps opposés? Cela est peut-être évident pour toutes les autres personnes dans la salle, mais je me suis rendu compte pendant que je vous écoutais, vous et lui, qu'il aimerait voir effectuer un contrôle de la qualité, ce qui est peut-être une autre façon de dire coûts accrus.

Robert, vous avez dit qu'une gestion à quai amènerait des coûts accrus, qui seraient répercutés sur les pêcheurs, alors qu'il y voit sans doute, lui, un moyen de concentrer le pouvoir aux mains d'un seul propriétaire, tandis que vous, vous souhaiteriez une plus grande répartition, afin de maintenir une approche plus traditionnelle à la pêche, de sorte que des indépendants aient les moyens d'y entrer et d'y demeurer.

Serait-ce juste de dire cela?

M. Ashton Spinney: Oui. Permettez que je vous dise les choses comme ceci. Dans le contexte des responsabilités que vous, messieurs, établissez dans ce beau pays qui est le nôtre, si l'argent des contribuables, versé sous forme d'impôts, cesse d'être envoyé à Ottawa, comment allez-vous payer les factures? Plus vous mettez de gens au chômage — et je ne devrais pas dire « vous », mais « nous » —, du fait de la façon dont nous abordons les choses, plus cela va diminuer les impôts versés et réduire votre capacité de relever les défis auxquels notre beau pays est confronté.

La voix de la sagesse dit qu'il faut maintenir les gens au travail pour qu'ils puissent gagner leur vie. C'est là l'approche sur la base de laquelle notre pêche côtière a fonctionné et prospéré, et les pêcheurs continuent de suivre cette approche.

Cela répond-t-il à votre question?

M. John Weston: Vous dites que davantage de personnes travailleraient dans le cadre de votre approche que dans le cadre de la sienne.

M. Ashton Spinney: Il y a 987 titulaires de permis, et il y a en règle générale trois personnes à bord de chaque embarcation — un capitaine et deux membres d'équipage. Cela ne tient pas compte des retombées pour les différentes industries à terre — et je songe aux appâts, à la manutention, au camionnage et à toutes les autres activités corollaires.

En décembre dernier, les gens venaient protester contre le prix de 3 \$ ou de 3,25 \$ la livre. Ils sont venus ici et ils se sont rencontrés. Ils savaient qu'ils allaient être dans le trou, mais ils savaient également qu'il leur fallait gagner de l'argent afin de pouvoir verser quelque chose à leurs employés, pour que leurs familles puissent avoir de quoi manger. Les hommes sont retournés pêcher, tout en sachant qu'ils allaient être perdants, parce que nous sommes le moteur économique du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Ce n'est donc pas qu'ils avaient décidé de rester jusqu'à ce qu'ils gagnent x dollars. Ils ont décidé qu'il nous fallait essayer d'aider, quelle que soit notre propre situation.

• (1100)

Le président: Messieurs, j'aimerais, au nom de tous les membres du comité, vous remercier tous les deux d'être venus.

M. Blaine Calkins: Cette zone de pêche du homard est la seule qui renferme un véritable refuge, mais personne n'a eu l'occasion de nous interroger là-dessus. Avec le consentement de mes collègues, j'aimerais entendre des commentaires de pêcheurs qui sortent sur l'eau quant à leur perspective à l'égard du refuge.

Le président: Allez-y, monsieur Calkins.

M. Blaine Calkins: Que pensez-vous du refuge? Il y a un refuge près de la zone de pêche du homard 34.

M. Ashton Spinney: Il s'agit de la zone 40, le banc de Browns.

M. Blaine Calkins: C'est sur le banc de Browns?

M. Ashton Spinney: Oui.

M. Blaine Calkins: Je pensais poser une question pertinente aux pêcheurs concernés. Toujours est-il que, si vous avez des commentaires à faire là-dessus, j'aimerais bien entendre ce que vous avez à dire. C'est le seul secteur que nous ayons dans tout l'océan Atlantique qui soit un refuge naturel. Des idées là-dessus?

M. Ashton Spinney: Je pense que nous en jouissons aujourd'hui des bienfaits. Nous en cueillons les fruits. Nous avons atteint un sommet, et cela est dans une large mesure attribuable non seulement à ce que nous avons fait en tant que pêcheurs, mais également au fait que cette zone ait été fermée. Cela a été avantageux pour nous ainsi que pour la zone 41.

Il y a une autre question. Je siège à de nombreuses tables. Il y en a une qui s'appelle la table ronde régionale sur le homard, qui englobe Terre-Neuve, le Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse. Cette table est présidée par un groupe appelé le Centre canadien d'innovations des pêches. Cela me trouble énormément — j'ai reçu un courriel là-dessus vendredi — que ce centre va se voir supprimer son financement. Ce centre a fait énormément de travail pour nous, et continue de faire beaucoup de travail pour notre industrie du homard.

Nous nous lançons dans un vaste effort de promotion du homard à l'échelle mondiale. D'ailleurs, lorsque je rentrerai chez moi aujourd'hui, il me faudra envoyer des mises en candidature à un comité directeur. Carey Bonnell et d'autres sont en train de faire un travail énorme. Je vous encourage vivement à intervenir auprès de l'APECA en notre nom, car les avantages sont tout simplement... nous ne pouvons pas les mesurer.

Le président: Merci, monsieur Spinney.

Messieurs, je tiens, au nom du comité tout entier, à vous remercier d'avoir pris le temps, en dépit de vos emplois du temps chargés, pour venir nous rencontrer et des conseils et recommandations que vous nous avez livrés. Nous vous en sommes reconnaissants.

Nous allons faire une courte pause en attendant que les témoins suivants s'installent.

Merci. La séance est suspendue.

- _____ (Pause) _____
-
- (1115)

Le président: La séance reprend. Bien. Nous sommes prêts à commencer.

Nous sommes heureux d'accueillir ce matin parmi nous Norma Richardson et Nellie Baker Stevens, de la Eastern Shore Fishermen's Protection Association.

Je vous remercie de vous joindre à nous aujourd'hui.

Je tiens simplement à signaler — et je sais que vous avez été ici pendant toute la matinée — que vous entendrez régulièrement des bips. Il y a un certain nombre de contraintes temporelles que nous nous efforçons de respecter, mais nous n'y parvenons pas toujours. Nous tâcherons néanmoins de nous en tenir à l'horaire. Ne vous inquiétez donc pas si vous entendez des bips.

Nous offrons en règle générale 10 minutes à nos invités pour leur déclaration, après quoi nous passons aux questions.

Madame Richardson, vous avez maintenant la parole.

Merci.

Mme Norma Richardson (présidente, Eastern Shore Fishermen's Protection Association): Merci beaucoup.

Bonjour, mesdames et messieurs.

Je m'appelle Norma Richardson et je suis accompagnée de Nellie Baker Stevens. Nous représentons la Eastern Shore Fishermen's Protection Association. Nous venons de la côte est de la Nouvelle-Écosse. Nos membres sont au nombre de 230 et ils sont répartis entre Canso, dans le comté de Guysborough, et le port de Halifax. Ce territoire est considéré comme étant la région 3. Nous sommes accrédités en vertu d'une loi provinciale, la Fisheries Organizations Support Act. Il y a également des usines de transformation du poisson et des acheteurs locaux qui sont membres associés. Nous couvrons deux ZPH, la 32 et la 31B.

Je tiens tout d'abord à remercier le comité de nous entendre aujourd'hui. Nous aurions voulu avoir davantage de temps pour nous préparer, mais nous espérons couvrir le gros des points importants.

Nous avons comparu devant le CCRH lors de ses consultations au sujet du homard, et j'ai par ailleurs assisté aux séances organisées dans le cadre des consultations finales. Je considère que le rapport qui en est ressorti n'a pas reflété l'ensemble des préoccupations soulevées dans le cadre de ces séances, notamment en ce qui

concerne les mesures de conservation en cours dans les différentes régions.

Toute initiative qui est lancée doit être appuyée par les parties prenantes. Un élément essentiel de la conservation du homard est l'adoption par les groupes d'intervenants locaux d'un rôle de gérance actif, ce qu'avait souligné Gerry Ennis, de Terre-Neuve.

Dans le passé, les gens des ZPH 32 et 31B n'ont pas été en faveur des mesures de conservation du MPO. La situation varie de port en port. Une augmentation de la mesure des carapaces donnera des résultats différents selon qu'il s'agit d'un port où il y a surtout des homards de taille supérieure ou d'un port où les homards débarqués sont de taille plus petite.

Les pêcheurs tiennent fermement à ce que les mesures de conservation soient égales dans toutes les ZPH. Les coûts et les avantages devraient être les mêmes. Lorsque les ZPH et les représentants ont travaillé indépendamment, il n'y a jamais eu de consensus. Les représentants des ZPH se rencontrant une fois par an et n'ayant pas la possibilité d'entendre ce qui se passait ailleurs, il leur était difficile de prendre des décisions éclairées pour le compte d'autres pêcheurs.

C'est ainsi que des représentants des pêcheurs de homard de la région ont demandé à l'association de réunir les parties afin qu'elles oeuvrent à un plan qui satisfasse tout le monde, ou en tout cas la majorité. C'est de là qu'est venue l'idée du marquage par encoche en V. C'était la seule mesure de conservation qui allait exiger le même effort de chaque pêcheur.

En 2000, les plus de 200 pêcheurs de homard des ZPH 32 et 31B ont récupéré de leurs prises 220 livres de grosses femelles, soit d'une longueur de plus de 110 millimètres, non oeuvées. Ces femelles ont été marquées d'un V, puis remises à l'eau. Toutes les remises à l'eau de homards marqués ont été vérifiées par un organe indépendant, la Fishermen and Scientists Research Society.

Ce projet est financé à 100 p. 100 par les pêcheurs. Au cours des cinq dernières années, ces pêcheurs ont relâché plus de 250 000 livres de grosses femelles de homard non oeuvées d'une valeur approximative de 1,5 million de dollars. Ils ont également marqué plus de 30 000 grosses femelles de homard non oeuvées. Et aujourd'hui, ils retrouvent encore certains de ces homards marqués qu'ils avaient relâchés en 2000.

L'on a au fil des ans recueilli des données sur les mouvements de homard, le nombre de femelles oeuvées marquées d'un V et le nombre non marquées. Plus de 14 000 homards marqués d'un V ont été recapturés et, dans la plupart des cas, relâchés. Nous savons donc que ces homards ont survécu au processus de marquage par encoche en V et d'étiquetage.

Ces pêcheurs sont disposés à fournir aux chercheurs d'autres renseignements dont ils pourraient avoir besoin. Il importe également de souligner que le taux d'adhésion des pêcheurs dans le cadre du projet a été de 100 p. 100.

Notre définition d'une encoche en V est toute mutilation de quelque nageoire que ce soit de la queue d'un homard — pratiquée à partir de la troisième nageoire, ou autre. Et la méthode de conservation taille unique pour la pêche du homard ne cadre pas avec toutes les zones. Dans la ZPH 31A, l'on pratique une méthode de conservation différente. Ginny ne va pas être des nôtres, mais je suis certaine qu'elle va envoyer son rapport.

Nous pêchons un maximum de 63 jours et avons un nombre limite de pièges de 250. Je parle ici de la pêche de printemps. Nous pêchons du 19 avril au 20 juin. Notre pêche jouit, auprès des acheteurs, de la réputation de fournir des homards de qualité. Cependant, cela n'est en règle générale pas reflété dans le prix. En fait, nous obtenons un prix inférieur à celui pratiqué dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.

Cette année, comme vous le savez, les choses ne s'annoncent pas bonnes. Nos pêcheurs ne peuvent pas survivre avec du homard à 3 \$ la livre. Il nous faut comparer la côte est, avec des débarquements d'aussi peu que 7 000 livres dans certaines zones, avec les 50 000 livres ou plus dans cette zone-ci.

● (1120)

Nos pêcheurs sont depuis 1992 soumis à un moratoire de la pêche du poisson de fond, et le homard est en ce moment leur principale source de revenu.

Nous avons réussi à devenir permanents dans la pêche du crabe des neiges. Cela nous aide, mais du fait qu'environ 20 pêcheurs se partagent un seul et même permis, le revenu est très faible comparativement à ce qu'il serait si chacun d'entre eux possédait un permis.

Les prix des appâts et du carburant ont augmenté, tandis que le prix pour notre homard a reculé. Les pêcheurs doivent se préoccuper de l'assurance et de l'entretien de leurs bateaux. Nous sommes également lourdement grevés par les droits qu'exigent le MPO et ne pouvons pas en absorber davantage.

Nous ne nous attendons pas à ce que les stocks de poisson de fond augmentent, du fait de l'explosion de la population de phoques. Le monsieur n'est pas ici, mais son chapeau est très intéressant.

Lorsqu'il n'y a pas de poisson de fond, on nous dit que les phoques peuvent se rabattre sur le homard comme source d'alimentation, et ce serait catastrophique pour l'industrie.

Le contrôle à quai n'est pas une chose qu'embrassent nos pêcheurs, qui considèrent que cela ne fonctionne pas. La plupart des pêcheurs de homard débarquent leurs prises à leur propre quai, et il y en a plusieurs centaines le long de notre côté. Il serait presque impossible d'envoyer un contrôleur partout. Il serait également pénible pour les pêcheurs de devoir se rendre à des quais désignés, du fait des longues distances à parcourir le long de notre côte et du temps qu'il leur faudrait pour se rendre dans ces endroits. Cela viendrait augmenter encore leurs frais et étirer leurs journées déjà éreintantes.

Nous traitons avec des acheteurs locaux et nous efforçons de garder l'argent à l'intérieur de nos collectivités. Nous savons que les temps sont durs et nous travaillerons pour le compte de nos pêcheurs pour obtenir le meilleur prix et favoriser la concurrence parmi les acheteurs. Ces pêcheurs sont tous des hommes d'affaires indépendants et devraient toucher un prix équitable pour le produit de première qualité qu'ils proposent.

Nous n'appuyons pas dans notre région l'idée d'un régime de CIT ou de CI. Nous ne sommes pas du tout en faveur des contingents. Les pêcheurs ne pensent pas que cela soit bénéfique pour les marchés ni pour la pêche. Cela concentrerait simplement le contrôle entre un plus petit nombre de mains. Oui, cela enlèvera peut-être certaines personnes de la pêche, mais ce contingent ira tout simplement à quelqu'un d'autre, et cela ne fera donc rien du tout pour la ressource.

Nous demandons simplement qu'on nous laisse gagner notre vie, et, bien que le homard soit aujourd'hui notre principale ressource, nous sommes des détenteurs de permis multispécifiques et nous

adonnons à d'autres pêches qui nous sont autorisées, et je songe par exemple à notre petit quota de poisson de fond, au crabe des neiges, au hareng, et ainsi de suite.

Nous suivons de près le processus du MSC en matière de durabilité. Nos pêcheurs se sont toujours efforcés de bien s'occuper de la ressource et de l'habitat afin qu'il y ait quelque chose pour leurs enfants et leurs petits-enfants. Voici maintenant qu'on nous plonge dans une initiative du MSC ou d'autres régimes de traçabilité et de durabilité. Cela ne nous pose aucun problème d'oeuvrer en ce sens; ce qui nous pose un problème est le coût astronomique pour l'industrie de la certification. Il semble qu'une fois que nous aurons déboursé environ 500 000 \$ pour une attestation confirmant que nous sommes durables, il nous faudra, au bout de cinq ans, refaire tout le processus. À mon sens, cela nuira à la durabilité des pêcheurs, du fait qu'il ne restera plus personne dont il faudra se préoccuper.

Cette idée a été promue comme étant un moyen d'augmenter notre part de marché. Nous estimons que cela seul ne suffira pas. Il nous faut des stratégies de commercialisation plus énergiques ainsi qu'une industrie dont tous les éléments travaillent ensemble, au moins dans le cadre de cette initiative, pour nous permettre d'avancer. En réalité, les transformateurs et les acheteurs ont besoin des pêcheurs pour leur livrer le produit, il nous faut ces gens-là pour nous l'acheter. C'est un obstacle de taille qu'il nous faut surmonter.

Selon GPI Atlantic, pour être durables, il nous faut des indicateurs évaluant l'efficacité des règles de gestion régissant la pêche. Il nous faut également des organisations pour mettre en oeuvre ces règles de gestion de la pêche, qu'il s'agisse d'organisations gouvernementales ou non gouvernementales, comme par exemple des associations de pêcheurs. De manière générale, on dit que ces indicateurs doivent cerner plusieurs choses: le caractère gérable et exécutoire des règlements; la concordance entre le niveau des ressources que la société va allouer à la gestion et ce qui est nécessaire pour assurer comme il se doit cette gestion; et les ressources concrètes à la disposition de la gestion. Nonobstant cela, il y a une insuffisance de ressources à la disposition de l'industrie pour qu'elle soit efficace dans les volets exigeant une intervention.

Nous entendons maintenant parler de la fermeture du Centre canadien d'innovations des pêches. Cette organisation a été très utile en fournissant à l'industrie de merveilleux projets et un leadership dont elle avait beaucoup besoin, et ce non seulement à Terre-Neuve, mais dans tout le Canada atlantique et au Québec. En cette période critique pour l'industrie, nous ne voulons pas que ces genres de groupes disparaissent. Le moment est mal choisi par le bailleur de fonds.

Ma déclaration a été très brève. Merci de l'occasion qui nous a été ici donnée de vous soumettre nos vues au sujet de l'industrie du homard.

● (1125)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Byrne, je crois que vous allez partager votre temps avec M. Calkins...

L'hon. Gerry Byrne: En effet.

Le président: ... ou inversement, peu importe.

L'hon. Gerry Byrne: Eh bien, nous allons essayer, en tout cas.

Merci beaucoup d'être venues comparaître devant nous et de nous livrer vos connaissances et votre perspective au sujet d'un certain nombre d'aspects importants de l'industrie des pêches.

Tout le processus de la certification semble vous préoccuper au plus haut point, et je peux comprendre cela. Décrivez au comité ce que vous comprenez du processus. Je suis très intrigué. Vous avez cité un montant précis, celui de 500 000 \$, pour être conforme. Qui impose ces frais de 500 000 \$? Qui est responsable de cela, et quelles organisations sur le terrain cherchent véritablement à se faire certifier?

Mme Norma Richardson: Ce sont les experts-conseils qui vont faire le travail d'attestation, et ce sont les certificateurs qui factureront ce coût. Un petit pourcentage sera versé au MSC, du fait qu'il s'agisse d'une organisation sans but lucratif qui, d'après ce que j'ai compris, est financée par des fondations. Mais le gros de l'argent ira aux certificateurs sur le terrain, comme Tavel. En vertu des règles du MSC, l'attestation ne peut être donnée que pour cinq ans, après quoi il faut reprendre tout le processus. Voilà donc où nous en sommes.

L'hon. Gerry Byrne: J'aimerais rattacher cela à la question du Centre canadien d'innovations des pêches. Il y a plusieurs cabinets privés d'experts-conseils qui sont en train de promouvoir leurs services à cause des nouvelles exigences ou des nouvelles opportunités en matière de certification. Quelle qu'en soit la description que vous voulez utiliser, voilà ce qu'ils sont en train d'offrir.

Le CCIP a joué un rôle dans la création de la table ronde sur le homard de l'Atlantique, à laquelle vous avez, je pense, participé.

Mme Norma Richardson: Oui.

L'hon. Gerry Byrne: Si je comprends bien, ce qui vous préoccupe est le fait que le financement du CCIP par le biais de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique a été révoqué ou annulé. Les gouvernements provinciaux, y compris celui de la Nouvelle-Écosse, financent le CCIP, mais celui-ci n'aura pas de financement fédéral et va ainsi devoir fermer ses portes.

Mme Norma Richardson: Oui.

L'hon. Gerry Byrne: Si je comprends bien, vous êtes en train de dire que l'exécution du mandat du CCIP est en train d'être paralysée à ce moment critique où l'on en aurait le plus besoin.

Selon votre expérience avec le CCIP, celui-ci pourrait-il jouer un rôle en guidant les organisations dans leur obtention de la certification? Il ne s'agirait pas de remplacer les experts-conseils à proprement parler, mais de minimiser le coût de l'expert-conseil. Les experts-conseils n'auraient pas à se rendre dans chaque emplacement et à réinventer la roue. Serait-ce une possibilité? S'agit-il là d'un autre rôle que pourrait jouer le CCIP?

Nellie, vous auriez peut-être quelque chose à dire là-dessus.

Mme Nellie Baker Stevens (coordinatrice, Eastern Shore Fishermen's Protection Association): Je ne connais pas son mandat, ni ce avec quoi il doit composer, mais je trouve que c'est une idée formidable. C'est une excellente idée. Nous devrions tout faire pour réduire les coûts.

Lorsque nous avons fait venir des gens de chez Tavel pour nous faire une présentation, il nous en a coûté quelque 500 \$ ou 600 \$ de l'heure pour leur travail. C'était ridicule. Et il leur fallait être deux ou trois en même temps. J'ai calculé que sur cinq ans cela monterait à 500 000 \$. C'est ridicule. Vous retournez voir les pêcheurs et vous leur dites qu'il leur faut être prêt à payer cela de leur poche.

S'il y en a parmi vous qui avez des idées du genre, ce serait formidable. Le centre jouit, je pense, de la confiance non seulement des pêcheurs...

Nous avons autour de la table des acheteurs et des transformateurs, et nous discutons en fait entre nous de nos inquiétudes quant à l'industrie dans son entier. J'estime que c'était là un énorme pas en avant. Je ne sais pas comment cela se passe dans d'autres provinces, mais c'était énorme. Tous les ministres provinciaux étaient eux aussi présents. Nous avons même eu le ministre des Pêches à l'une de nos réunions. C'était formidable de voir toutes les personnes préoccupées par la situation.

Dans notre esprit, il s'agit véritablement d'une crise pour la pêche du homard. Nous en sommes arrivés à un point tel que ce qui se passe ne peut pas continuer. Il nous faut bouger. Voilà le message que j'ai retiré de cette réunion lundi. En tant qu'industrie, nous sommes prêts à aller de l'avant. Mais après la réunion, il nous a dit, en passant, vous n'avez plus de financement.

Il serait donc très intéressant que cela soit ajouté. Je sais que nous en tirerions définitivement profit.

Ashton n'en a pas parlé ici, mais toutes les ZPH sont en train de se mettre ensemble et de travailler à l'unisson pour obtenir la certification. D'après ce que je comprends, si ce groupe important travaille ensemble, ce devrait être plus facile d'obtenir de l'argent du fédéral, voire même de la province. Je ne sais pas si vous vous rendez compte à quel point il est difficile, en tant qu'industrie, d'obtenir que toute les ZPH s'assoient dans une même salle et s'entendent pour dire que nous allons dépenser une fortune sur une chose en laquelle nous ne sommes même pas sûrs de croire.

• (1130)

L'hon. Gerry Byrne: Nellie, puis-je intervenir?

Les ZPH ne s'étaient pas réunies par le passé, d'après ce que je crois comprendre, avant que la table ronde sur le homard de l'Atlantique ne monte à bord. Cette table ronde sur le homard de l'Atlantique — et vous pourriez peut-être me le confirmer — est en fait une création du Centre canadien d'innovations des pêches.

Mme Nellie Baker Stevens: Oui, c'est exact.

L'hon. Gerry Byrne: Cela intéresserait peut-être les membres du comité, — et je pense que cela en dit long sur le CCIP — de savoir que sa base se trouve en fait à St. John's, à Terre-Neuve, à l'institut maritime.

Mais vous lui donnez votre appui enthousiaste.

Mme Nellie Baker Stevens: Oui, absolument.

L'hon. Gerry Byrne: Vous avez une confiance et un respect absolus quant à sa capacité de faire ce qui est dans l'intérêt...

M. John Weston: Est-ce parce qu'il se trouve à Terre-Neuve?

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Non.

L'hon. Gerry Byrne: Non, monsieur Weston, et je vais réagir à ce point précis. C'est que les barrières entre les provinces sont enfin en train d'être démantelées, et il vaut la peine d'insister là-dessus. S'il nous faut, en tant qu'industrie, faire ce que tout le monde semble nous pousser ou nous encourager à faire, c'est-à-dire faire tomber les barrières et agir à l'unisson dans l'intérêt d'un but commun, alors quelqu'un doit enclencher le processus.

Ce n'est aucunement pour la diminuer, mais l'industrie du homard à Terre-Neuve et au Labrador est, toutes proportions gardées, l'ombre de ce qu'elle est à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Québec et au Nouveau-Brunswick; or, cet effort est mené par une organisation de St. John's, Terre-Neuve, une organisation qui joue un rôle majeur et à laquelle vous faites absolument et parfaitement confiance.

Il n'y aurait pas pire moment pour enlever cette main qui montre la voie, alors que nous commençons véritablement à faire ce que tant de gens nous demandent de faire depuis si longtemps.

Je vous remercie de vos observations et je cède maintenant la parole à M. MacAulay.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup.

Norma, vous avez mentionné qu'il y a des mesures de conservation qui fonctionnent dans certaines zones mais pas dans d'autres. J'aimerais que vous nous expliquiez un peu cela. Il s'agit d'une grosse préoccupation du comité et d'une grosse préoccupation dans la pêcherie. J'aimerais simplement entendre ce que vous avez à en dire.

Mme Norma Richardson: Je reviendrai, encore une fois, à ce que j'ai dit plus tôt. La méthode de conservation doit être amenée par les parties prenantes, par les premiers intéressés, et pas forcément... Nous avons nos propres...

L'hon. Lawrence MacAulay: Cela ne doit pas venir d'en haut.

Mme Norma Richardson: En effet, cela ne doit pas être imposé d'en haut, mais bien venir de la base. Lorsque nous avons lancé notre programme, je dirais que 98 p. 100 des pêcheurs avaient convenu que c'était quelque chose qu'ils étaient désireux d'essayer. Cela fait aujourd'hui 10 ans que ces mesures sont en place. Cela fonctionne. Nous enregistrons, depuis, un taux d'observance de 100 p. 100.

L'hon. Lawrence MacAulay: Et le contrôle à quai, qui...

Mme Norma Richardson: Le contrôle à quai n'est pas sur la table à cause du coût, bien sûr, mais il y a également le nombre de contrôleurs qu'il faudrait avoir en place. Nous estimons qu'ils ne parviennent même pas à faire un bon travail en ce moment, avec le poisson de fond. Ils ne parviennent pas à aller là où ils le devraient. D'autre part, lorsque les bateaux de pêche au homard qui ne sortent que pour la journée reviennent à peu près en même temps, entre 14 heures et 18 heures, mettons, je pense qu'il serait presque impossible d'envoyer le nombre voulu de personnes dans les différents ports tout au long de la côte pour assurer ce contrôle.

L'hon. Lawrence MacAulay: Le problème est qu'il y a trop d'argent qui doit sortir de la poche des pêcheurs pour qu'ils respectent des règles dont ils n'ont jamais voulu au départ.

Mme Norma Richardson: Exactement.

L'hon. Lawrence MacAulay: Vous avez mentionné, bien sûr, une chose que le comité appuie certainement, soit la chasse aux phoques. Nous éprouvons en la matière des difficultés à l'échelle mondiale. Auriez-vous quelque déclaration à faire, afin que cela figure au procès-verbal, quant à ce que vous inspire cette chasse, quelle incidence les phoques ont sur la pêcherie, et ce qu'ils ont fait à la pêche de fond?

• (1135)

M. Greg Kerr: Pendant que M. Blais met son chapeau...

L'hon. Lawrence MacAulay: Oui, pendant que M. Blais met son chapeau.

M. Blais a manqué votre première déclaration à ce sujet. Nous sommes heureux que vous soyez si au courant de son leadership dans ce domaine.

Mme Norma Richardson: Exactement. C'était formidable de voir le chapeau.

La population de phoques dans notre région est énorme. Nous ne sommes pas si loin que cela de l'île de Sable. Nous avons à l'intérieur de notre territoire certaines des îles où se rassemblent et se

reproduisent les phoques. Nous les voyons autour des casiers à homards. Ils créent des problèmes pour nos pêcheurs en prenant les appâts et ainsi de suite, et sont ainsi pour nous une grosse source de préoccupation.

Nous sommes soumis à un moratoire depuis 1992. Nos poissons de fond ne reviennent tout simplement pas. Nous ne voyons pas notre morue revenir. Nous ne voyons rien se passer du tout. Ce n'est pas parce que nous pêchons le poisson, car il n'y a pas de poisson à prendre. Nous continuons de penser que ce sont les phoques qui sont le problème.

L'hon. Lawrence MacAulay: En ce qui concerne la morue, c'est sans doute parce que les phoques sont en train de la manger.

Mme Norma Richardson: Les phoques la mangent. Ils consomment 600 livres de poisson par jour, alors cela fait beaucoup.

Mme Nellie Baker Stevens: Puis-je ajouter quelque chose à ce sujet? M'y autorisez-vous? Je vais arborer mon chapeau de gestionnaire de la pêche du poisson de fond.

Oui, nous sommes soumis à un moratoire depuis 1992. Nous avons une très petite pêche de flétan et une très petite pêche de goberge. C'est tout ce que nous avons à l'heure actuelle dans la 4W, notre zone désignée par l'OPANO. Oui, nous avons contribué au déclin du stock, et, oui, il y a eu beaucoup de mauvaises décisions, mais nous avons arrêté de pêcher et le déclin se poursuit. Le taux de mortalité naturelle est épouvantable. Le stock ne va jamais revenir. Je n'y compte pas beaucoup.

Ce qu'il y a de pire c'est que dans la zone 4X, ils vont connaître exactement la même situation que nous. On vient de dire aux pêcheurs de cette zone que leur contingent de morue va être près de la moitié de celui de l'an dernier. Il y a tellement de vers dans le poisson qu'ils ont du mal à le vendre du fait du fort coefficient de main-d'oeuvre requis.

Vous auriez dû voir les visages autour de la table. Je les ai vus. Nous avons déjà vécu cela. Ils disent « Que voulez-vous dire par là? Nous ne pouvons pas vivre de la seule pêche de prises accessoires, alors que cela signifie-t-il? Vous allez nous obliger à fermer boutique? » Nous parlons ici du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, où les pêcheurs ont encore une pêche, mais elle est limitée. Je surveille la situation depuis des années et ces pêcheurs sont sur le point de se faire imposer un moratoire semblable au nôtre. Ils obtiennent de plus en plus d'aiglefin, mais ils ne peuvent pas prendre l'aiglefin à cause de la morue.

Encore une fois, ils disent que c'est la faute aux phoques. Nous en avons déjà la preuve et avons vécu cela. Nous savons que ce sont les phoques. Et voici qu'en plus une autre zone va être fermée, à mon avis par la faute des phoques.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Lévesque.

[Français]

M. Yvon Lévesque: Merci, monsieur le président. Je vais poser quelques questions, et mon collègue Raynald Blais en aura certainement quelques-unes à poser lui aussi.

Vous semblez être certaine, madame Richardson, de l'impact des phoques sur le homard. Ce matin, M. Spinney ne pouvait pas répondre avec certitude à cette question.

J'aimerais aussi savoir si vous avez remarqué la présence de crabes verts dans votre région ou la disparition des zostères. Il y a quelques temps, on a décidé en comité de demander une enquête sur la disparition des zostères dans certaines parties de la mer, entre autres dans la baie d'Hudson. Toutefois, je me rends compte aussi que les zostères servent d'habitat aux homards à certains endroits et qu'elles seraient détruites par le codium. Les experts de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski pourraient peut-être le vérifier.

Néanmoins, il faudrait d'abord vous assurer que vous n'avez pas le problème du crabe vert et que les zostères ne sont pas menacées. L'Institut de recherche pourrait peut-être vous aider à le déterminer.

[Traduction]

Mme Norma Richardson: Eh bien, nous avons du crabe vert, mais pas autant que vous. Nous en avons vu, et il y a eu des propositions de certains des acheteurs, d'usines de transformation, en vue de sa prise et de sa commercialisation. Nous ne savons pas très bien ce qui se passe. Ils n'ont plus le conseil des espèces à l'étude. Nous, nous avons un conseil auquel soumettre la proposition. Nous n'en avons plus, ou en tout cas la chose n'est pas allée plus loin.

Nous n'avons pas beaucoup entendu parler du problème des algues, et je n'ai pas compris ce que vous avez voulu dire lorsque vous avez parlé de la disparition de zones. Vous avez parlé de zones. Qu'entendiez-vous par là?

• (1140)

[Français]

M. Yvon Lévesque: C'est exactement ce que j'ai dit. Les zostères ont la réputation de servir de zones de reproduction au homard, et étant donné la présence de codium, il y aurait disparition de ces zones. Avez-vous remarqué cela?

[Traduction]

Mme Norma Richardson: Nous n'avons plus autant de zostères marines, ou autre, qu'avant. Il est donc tout à fait possible que ce soit quelque chose, mais les pêcheurs n'en ont pas dit grand-chose.

Mme Nellie Baker Stevens: Si.

Mme Norma Richardson: Ah bon, vraiment?

Mme Nellie Baker Stevens: En fait, mon mari en a parlé. Il appartient à la Fishermen and Scientists Research Society, et il a posé la question. Qu'est-il advenu des zostères marines, quelle est l'importance du phénomène et quelqu'un s'y penche-t-il? Nous avons remarqué depuis un ou deux ans seulement que cela commence à revenir un petit peu, car nous vivons sur l'océan. Mon mari avait eu du mal à trouver des zostères marines dans lesquelles enrober les pommes de terre. Vous vous souvenez peut-être qu'il y a de cela des années c'est ce qu'on utilisait pour isoler les maisons. Il y en avait des tonnes. On ramassait cela à la fourche. Où ces herbes sont-elles allées, et quelle en est l'importance pour l'océan et pour tout l'écosystème entourant l'espèce qui nous occupe ici?

Il y a toutes sortes de projets. Ce serait certainement quelque chose que pourrait faire ce centre d'innovations, absolument. C'est une bonne idée.

[Français]

M. Raynald Blais: Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour, mesdames. Je m'excuse d'avoir manqué le début de vos interventions, mais je devais réagir à une décision impopulaire au Québec par rapport au quota de crevettes dont le ministre a fait l'annonce aujourd'hui.

Tout d'abord, le casque de loup marin que j'ai apporté avec moi témoigne d'une chose qui a été décriée ou à tout le moins très bien décrite par un chercheur et biologiste réputé au Québec, qui a dit que la population de loups marins, ou phoques, était excessivement grande et qu'il s'agissait d'une pêche non contrôlée. Autrement dit, ces prédateurs sont devenus de très bons pêcheurs, or leur pêche n'est pas contrôlée. Tel est le danger. On parle du phoque du Groenland, mais le phoque gris apparaît de plus en plus. Il est beaucoup plus gros et, omnivore également, il mange beaucoup plus. Lorsqu'il n'y aura plus de morue ou quoi que ce soit, il s'attaquera à d'autres espèces. Il pourrait s'agir de poissons de fond, mais aussi de saumon, de homard ou de crabe.

Il est fort important de prendre tout cela en considération. C'est pourquoi les membres du comité, de façon unanime, se sont déjà penchés sur la question et ont rouvert le dossier.

Il me reste peu de temps, mais j'aimerais vous entendre parler de la façon de s'en sortir. Si on est ici aujourd'hui, c'est parce qu'on a lancé en Nouvelle-Écosse, il y a quelques mois, un cri d'alarme par rapport aux prix accordés aux pêcheurs. Étant donné que la récession était à nos portes — elle est maintenant arrivée —, ces gens se demandaient quelle catastrophe les attendait.

J'aimerais que vous nous expliquiez quelles solutions nous permettraient de surmonter la crise qui s'amorce et qui risque de frapper au cours des prochains jours ou des prochaines semaines.

[Traduction]

Mme Norma Richardson: Vous comptez sur moi pour répondre à cette question.

[Français]

M. Raynald Blais: La question est facile; c'est la réponse qui est difficile.

• (1145)

[Traduction]

Mme Norma Richardson: Cela demande beaucoup de réflexion, et nous y réfléchissons depuis longtemps. Je ne pense pas qu'il existe de solutions faciles pour sortir de cette situation. À court terme, il nous faut des prix stables et praticables. Il nous faut examiner tous les aspects financiers pour déterminer ce que cela nous coûte véritablement d'être en affaires, comparativement à quelqu'un qui arrive et qui déclare que cela lui coûte 100 000 \$ d'aller pêcher alors que cela peut me coûter 50 000 \$. Qu'est-ce que nous pourrions accepter pour résister pendant cette mauvaise passe? Il faut qu'il y ait une certaine stabilité quelque part dans le régime dans son entier, et pas juste du côté des prix.

Nous avons entendu M. MacDonald parler ce matin des réserves de homards qu'il se garde. Il semble qu'avant l'ouverture de chaque saison, il y a déjà sur le marché un certain volume de homards que certains avaient conservés. Ils les écoulent alors pour pouvoir acheter du homard nouvellement pêché et reconstituer leur inventaire. C'est une pratique qui a toujours existé.

Nous achetons également sur le marché américain et livrons le produit à des usines comme Clearwater et à certains autres gros acheteurs. Je sais qu'ils ont des marchés à fournir et des clients à servir, mais il leur faut également se rappeler qu'il y a du produit ici qui doit lui aussi être vendu. Ils devraient essayer de gérer leur activité avec certaines de nos entreprises afin de mettre les différents morceaux ensemble.

C'est la meilleure réponse que je puisse donner à votre question.

Le président: Merci.

Monsieur Stoffer.

M. Peter Stoffer: Merci, monsieur le président.

Norma et Nellie, merci beaucoup de vous être rendues à Yarmouth pour nous aider à comprendre les problèmes auxquels se trouve confrontée l'industrie.

Nous avons entendu M. MacDonald dire clairement qu'il y a une mentalité genre ruée vers l'or chez les acheteurs. Avez-vous ce même sentiment? Y a-t-il trop d'acheteurs, ou juste ce qu'il faut? Est-ce aussi simple que cela d'aller chercher un camion, de le remplir de homards et de partir sur la route les vendre? Il est ressorti des discussions que j'ai pu avoir avec des pêcheurs qu'ils aiment l'idée d'un marché d'acheteurs concurrentiels, qu'il s'agisse de Donna Rae, de Clearwater ou d'autres.

Lorsque j'ai entendu cette histoire de « ruée vers l'or », j'ai inscrit cela dans mes notes car je n'avais jamais entendu cette expression employée dans le contexte de cette industrie-ci. J'aimerais savoir si vous partagez son point de vue, ou si vous avez une autre opinion en la matière.

Mme Norma Richardson: Je ne suis pas en train de dire qu'il y a trop d'acheteurs. Je suis d'accord avec lui en un sens, si c'est un type qui se présente aujourd'hui avec un camion, puis repart et vous ne le revoyez plus jamais. Mais là où nous vivons, le gros de nos acheteurs reviennent année après année, et nous ne pensons pas comme lui. La concurrence est saine et nous estimons que c'est ainsi que les choses doivent se passer. Nous ne voulons pas voir le tout concentré à l'intérieur d'une seule et même main.

Il y a des années, avant mon temps, notre pêcherie appartenait aux acheteurs de poisson ou aux usines de transformation. Sur notre côte, c'est à eux qu'appartenait la pêche dans son entier. L'on s'est écarté de ce modèle et tous les pêcheurs sont indépendants. Ils ne vendent donc pas la totalité de leurs prises au même acheteur, mais les répartissent, de manière à ce que ces acheteurs continuent de revenir, ce qui garantit une concurrence.

Je dis cela, mais je pense qu'il y a également une certaine loyauté de la part de certaines de ces personnes, et une loyauté à l'égard de la collectivité, car ils tiennent à ce que l'argent reste sur place. Ils ne veulent pas que l'argent parte ailleurs. Les gens s'efforcent de le garder dans les localités et de veiller à ce qu'il circule sur place.

M. Peter Stoffer: Norma, en Gaspésie, on nous a entretenus des efforts de conservation déployés par les pêcheurs individuels et par les différentes organisations, par exemple la réduction du nombre de casiers par bateau, etc. On a également entendu dire à l'Île-du-Prince-Édouard que l'option du rachat de permis était quelque chose qui intéresserait les gens. Or, M. Spinney a dit clairement qu'en ce qui concerne la ZPH 34, le rachat des permis n'est pas sur la table — en tout cas, on n'est pas en train d'en discuter.

J'aimerais savoir ce que pense votre organisation — et Guysborough, si vous parlez au nom des gens de là-bas, si vous connaissez leurs préoccupations — d'une rationalisation de l'industrie, c'est-à-dire d'une diminution de l'effort de pêche.

D'autre part, ce taux de mortalité de 15 p. 100 qu'a cité M. MacDonald, est-il juste, car nous avons entendu M. Hines dire que les pêcheurs manipulent les homards dans leur bateau comme s'il s'agissait d'oeufs? C'était la première fois que j'entendais cette expression-là également. Dès qu'il est question de manipuler des milliers et des milliers de homards, certains d'entre eux vont forcément être abîmés. J'aimerais savoir si, d'après votre expérience, ce chiffre de 15 p. 100 correspond à la réalité.

• (1150)

Mme Norma Richardson: Je vais répondre à vos questions en ordre inverse, et commencer par la dernière.

Nous ne pensons pas que ce chiffre soit juste.

Mme Nellie Baker Stevens: Nous savons qu'il ne l'est pas.

Mme Norma Richardson: Nous savons que ce chiffre n'est pas juste, dans notre zone en particulier. Nous avons travaillé avec le Nova Scotia Fisheries Sector Council. Celui-ci a une vidéo et des brochures et ainsi de suite sur la manutention du homard, sur la façon dont il faut le manipuler. Cette vidéo a été montrée dans de nombreuses organisations. Il se fait du travail d'éducation.

Nos bateaux sont des bateaux de pêche de jour. Ils sortent à quatre heures du matin et reviennent typiquement entre deux heures et 20 heures. Les homards pris sont vendus le jour-même. Les pêcheurs ne les conservent pas pendant de longues périodes. Je dirais que, pour nous, le taux de mortalité des prises est de zéro.

Mme Nellie Baker Stevens: Puis-je ajouter que nos homards sont forts, en santé, ont la carapace dure et sont bien charnus?

M. Peter Stoffer: Avez-vous entendu cela? Ce sont les meilleurs homards de la côte est.

Mme Norma Richardson: Eh bien, ils sont meilleurs. Et des pêcheurs nous l'ont même dit.

M. Peter Stoffer: Voilà qui boucle mon plaidoyer.

Mme Norma Richardson: Votre plaidoyer est bouclé.

Je suppose que le rachat de permis n'est pas sur la table pour nous non plus. Nous ne l'avons pas envisagé. Nous n'en avons pas parlé. Ou plutôt, nous en avons parlé, mais ce n'est pas sur la table. Nos pêcheurs estiment que leurs entreprises sont là. Ils veulent les maintenir là, afin que leurs enfants puissent entrer dans l'industrie. Ils souhaitent maintenir le modèle du propriétaire-exploitant. Ils veulent que les choses restent comme elles sont. Espérons qu'avec certains des programmes ces personnes puissent réintégrer la pêche.

M. Peter Stoffer: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Kamp.

M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci d'être venues jusqu'ici. Je sais que vous avez dû faire beaucoup de route pour vous rendre jusqu'à Yarmouth pour ces réunions. Nous vous en sommes reconnaissants et vous remercions de votre contribution.

Votre association s'appelle l'Eastern Shore Fishermen's Protection Association. Que protégez-vous?

Des voix: Oh, oh!

Mme Nellie Baker Stevens: J'aimerais répondre.

Nous protégeons les pêcheurs!

M. Randy Kamp: Les pêcheurs ou les poissons, j'imagine.

Mme Nellie Baker Stevens: Nous protégeons les pêcheurs, car à chaque réunion à laquelle je me rends, il y a une probabilité que les pêcheurs soient menacés. Et je ne dis pas cela en blaguant. Je le pense réellement.

Nous assistons à un si grand nombre de réunions, près de 70 par an, ce juste pour savoir ce qui s'en vient, car c'est toujours mauvais sur un plan ou un autre. Ce n'est pas souvent que j'assiste à une réunion du MPO au cours de laquelle on m'annonce quelque chose de merveilleux que je puisse livrer aux gens chez moi en leur disant « N'est-ce pas formidable? ». Il est toujours question de décharger davantage, et davantage encore, ou d'un nouveau règlement, ou de la nécessité de modifier ses engins, ou de faire ceci ou cela, ou de l'annonce qu'il y a un cadre pour ceci ou un plan pour cela, qu'il vous faut adopter. Oh, et ils vont ensuite vous dire, ajoutons donc ceci.

Nous nous efforçons donc vraiment de protéger les pêcheurs, et la pêche dans leurs collectivités, afin qu'ils y restent, en dépit de toutes les pressions qui s'abattent sans répit sur eux.

M. Randy Kamp: Bien. Merci de cet éclaircissement. J'ignorais que c'était axé sur la conservation ou axé sur les pêcheurs.

Des voix: Oh, oh!

M. Raynald Blais: Bonne question!

M. Randy Kamp: Je pensais connaître la réponse, et j'avais raison.

Norma, je pense vous avoir entendue dire dans votre déclaration que vous n'êtes pas en faveur des mesures de conservation du MPO, mais j'ignore si vous avez fourni une explication.

Pensez-vous, comme Nellie, qu'il y a tout simplement un trop grand nombre de mesures qui se déclinent les unes derrière les autres, ou bien songiez-vous à quelque chose en particulier?

Mme Nellie Baker Stevens: Je tiens à répondre.

M. Randy Kamp: Vous pouvez toutes les deux répondre.

Mme Nellie Baker Stevens: Nous avons un petit peu de temps ici.

M. Randy Kamp: Bien sûr.

Mme Nellie Baker Stevens: Ce que nous n'aimons pas, primo, est le fait qu'ils viennent à la table et disent « Voici ce que vous allez faire ». Ils nous arrivent avec un plan sur quatre ans pour doubler la production d'oeufs. Soyons réalistes! Les pêcheurs n'y ont pas cru, mais c'est ce qui a été imposé par Ottawa, n'est-ce pas?

La production a augmenté la première fois qu'on nous en a donné l'ordre. La fois suivante, les pêcheurs ont dit non, nous n'allons rien faire cette année; nous avons quatre années devant nous et nous ferons le double d'effort l'an prochain. Le MPO a dit, non, vous allez augmenter, et nous avons répondu que non. C'était l'impasse, n'est-ce pas? C'est alors qu'il a été décidé que nous examinerions la boîte à outils, dans l'espoir d'y trouver quelque chose que nous préférierions.

Ils allaient essayer de nous faire dépasser la mesure américaine, ce qui est ridicule, car cela vise le homard du Maine. Le meilleur homard est le homard de mesure américaine, n'est-ce pas, et ils voulaient qu'on le dépasse. Et c'est ainsi, comme ma collègue vous l'a dit, que nous avons pondu le plan, que le marquage par encoche en V a vu le jour et que les pêcheurs l'ont appuyé.

Ce que nous voulons dire par là est que nous ne sommes pas d'accord lorsqu'ils disent « Ceci est bien pour votre collectivité » ou « Ceci doit être fait par vos pêcheurs ».

•(1155)

M. Randy Kamp: Mais vous acceptez, ou acceptez-vous, l'objectif du doublage de la production d'oeufs?

Mme Nellie Baker Stevens: Nous n'acceptons pas leur modèle et le fait qu'ils pensent savoir ce qu'il y a en bas. Les pêcheurs ne croient pas que les chercheurs sachent ce qui est en bas, car ils me disent, comment peuvent-ils doubler s'ils ne savent pas ce qui existe déjà? Je comprends qu'il s'agit d'un modèle mathématique, ou autre, mais cela est vide de sens pour les pêcheurs. Nous n'avons donc pas avalé cela.

Les pêcheurs croient cependant en l'idée de mettre davantage d'oeufs au fond. Cela a un sens pour les pêcheurs. Plus vous remettez dans l'eau des femelles et plus les femelles sont grosses, plus il y aura d'oeufs et plus il y aura des chances de survie. Plus votre stock de géniteurs, appelons-le comme cela, est nombreux, plus il y aura d'oeufs au fond. Cela a un sens pour les pêcheurs.

Je pense donc que nous allons sans doute accomplir ce que le MPO nous a demandé de faire, mais à notre manière.

M. Randy Kamp: Vous voulez dire grâce au marquage par encoche en V?

Mme Nellie Baker Stevens: Oui, grâce au marquage par encoche en V.

Et ce que ma collègue n'a pas mentionné est le fait que la chose soit vérifiée. Nous faisons appel à un organe indépendant. Les pêcheurs et les chercheurs sont peut-être là, mais ceci est très important comparativement à la pêcherie du Maine voire même, sans doute, à celle de Terre-Neuve ou à ce dont parlait Ashton. Nos homards sont vérifiés par un organe indépendant; ils sont pesés, on vérifie leur état de santé, et on les remet.

Ma collègue a également mentionné les homards mutilés. Si la nageoire de queue est mutilée de quelle que façon que ce soit, vous ne rentrez pas ce homard, ce qui est très différent des autres programmes de marquage par encoche en V. Vous pourrez les rentrer au bout d'un an ou deux. Nous avons sorti de l'eau des homards qui avaient été marqués en 2001. Des pêcheurs m'ont redit cette année encore à notre réunion qu'ils continuent d'en prendre. Ils sont toujours mutilés.

Il ne s'agit peut-être que d'une petite quantité de homards — 110 livres —, mais nous en retirons un maximum en les remettant dans l'eau.

Mme Norma Richardson: Il s'agit de 110 livres par pêcheur.

Mme Nellie Baker Stevens: Oui, par pêcheur.

M. Randy Kamp: Norma, aimeriez-vous vous aussi répondre aux autres questions?

Mme Norma Richardson: Non, c'est bien.

Nous ne sommes pas opposés à la conservation. La conservation est notre principal propos, mais il s'agit de faire ce qui a un sens pour les pêcheurs, ce à quoi ils peuvent adhérer, ce qu'ils peuvent en utilisant leurs mots et à leur manière, au lieu que ce soit quelque chose qui leur soit imposé d'en haut.

M. Randy Kamp: Non, je vois.

Je suppose que ce qui me trouble quelque peu, et vous me corrigerez si j'ai tort, est que j'ai le sentiment que personne, qu'il s'agisse des pêcheurs ou des gestionnaires des pêches, ne sait vraiment quelle biomasse existe dans l'eau. Nous savons ce que nous prenons et nous savons ce qui est peut-être remis à l'eau — si prises il y a — et ainsi de suite, mais en savons-nous assez sur la biomasse? Dans la négative, nous ne savons en réalité pas quel est le taux d'exploitation de la ressource. Ai-je tort?

Mme Norma Richardson: Nous ne savons pas cela.

M. Randy Kamp: Auriez-vous quelque conseil pour nous en ce qui concerne...

Mme Norma Richardson: De l'argent. Il nous faut de l'argent.

Mme Nellie Baker Stevens: Il nous faut plus d'échantillonnage en mer.

Mme Norma Richardson: Il nous faut plus d'argent pour la science.

Mme Nellie Baker Stevens: Nous avons en fait eu une discussion lors de notre réunion, et il n'y a eu aucun échantillonnage en mer du fait que le MPO n'en ait pas les moyens financiers. Apparemment, l'échantillonnage en mer est très important pour les chercheurs pour déterminer ce qui se trouve dans l'océan. Il nous faut donc de l'argent pour cela. Cela aiderait.

Il ne s'agit là que de l'une des choses que j'ai entendues. Vous devriez en vérité aller voir les chercheurs et leur dire « Écoutez, que devriez-vous faire que vous êtes aujourd'hui dans l'incapacité de faire pour déterminer quelle est la biomasse? » Ce sont eux les experts. C'est avec ces gens-là que vous devriez vous entretenir.

M. Randy Kamp: Je pense que vous avez raison là-dessus. Je crois que notre crainte est que nous ne voulons pas attraper le dernier homard. Parlant du problème de la morue, quelqu'un a dit que nous avons continué de ramasser des pommes, mais que nous abattions les pommiers, et qu'un jour nous en avons coupé le tout dernier. Nous voulons être certains de ne pas faire cela.

L'une des choses que le CCRH a recommandées dans ses deux rapports est la réduction du taux d'exploitation et de l'effort de pêche. Je ne sais pas ce que vous pensez de cela. Croyez-vous qu'il y a une capacité excédentaire dans les zones 32 et 31B, ou bien pensez-vous que le compte soit à peu près le bon?

Mme Nellie Baker Stevens: Non, il est en fait assez bon. Nos pêcheurs surveillent la situation. Ils ont des rapports de prises qu'ils remplissent pour l'association pour suivre le sort des homards marqués, des femelles oeuvées, etc. Je fais chaque année un rapport là-dessus.

C'est impressionnant. Vous devriez voir mes graphiques, qui montrent une courbe comme ceci pour les femelles oeuvées. Voilà le tracé. C'est absolument incroyable. Nous n'avons jamais pensé voir cela de notre vivant. J'aurais aimé que mon père soit là pour le voir, car ce que nous constatons est absolument énorme.

Il y a une étude en cours à Canso, et l'on y constate que les petits homards mûrissent plus vite, à une taille plus petite. Je vais donc en fait entreprendre moi-même un petit projet là-dessus cette année et obtenir de mon époux qu'il mesure les petits homards. Je me suis entretenue avec les chercheurs hier. Si le homard fait 71 millimètres — on nous autorise 82 et quelque millimètres en ce moment —, alors il y a eu des oeufs une fois de plus que ce qu'on nous reconnaissait. C'est quelque chose de nouveau.

Il me faut dire que dans notre région nous nous portons très bien, bien mieux que nous ne l'avions jamais pensé, en tout cas de mon

vivant ou de celui de mon père. Nous n'avons dans ces deux zones que 222 pêcheurs, et il s'agit d'un vaste territoire. Il n'est bien sûr pas aussi vaste que le leur.

Nous pensons gérer notre zone de manière responsable, de manière durable, ce qu'il nous faudra prouver lorsque nous irons voir le MSC. Je vous conseillerais de cibler vos efforts sur la zone 34.

Des voix: Oh, oh!

• (1200)

M. Randy Kamp: Merci du conseil.

Puis-je vous interroger au sujet de ces carnets de bord? Qu'y inscrivez-vous? Est-ce que l'homme ou la femme à bord tient un registre, comme c'est le cas dans certaines pêches, dans lequel est consigné le nombre de homards pris par heure ou par jour?

Mme Nellie Baker Stevens: Non, c'est un registre que nous tenons pour nous-mêmes. Ce n'est pas celui du MPO. Nous suivons le nombre de femelles oeuvées qui sont prises, car il semble que ce soit important. J'ai obtenu qu'un chercheur s'assoit avec moi et m'aide à mettre au point ce carnet. Nous voulons savoir ce que fait réellement pour nous ce programme de marquage par encoche en V, et, pour ce faire, il faut savoir combien de femelles marquées on prend.

Apparemment, les chercheurs font des petits calculs. S'ils peuvent savoir combien parmi les femelles marquées sont oeuvées comparativement aux autres — les femelles marquées oeuvées ont un lot d'oeufs supplémentaire dans l'eau du fait que vous les y ayez remises. Ils vous diront donc « Du fait que vous ayez remis dans l'eau x nombre, et qu'il y ait x oeufs de plus dans l'eau, voici ce que cela donne ».

D'autre part, les pêcheurs sont nombreux à s'intéresser au mouvement des homards. Nous avons marqué — quel chiffre vous ai-je donné? — trente et quelques milliers. Cela intéresse beaucoup les pêcheurs. Ils n'en avaient pas voulu du marquage par encoche en V, et ils disaient « Le homard ira peut-être là-bas. Pourquoi vais-je marquer d'un V des homards qui ne feront que les aider eux? » Ils avaient également craint que l'encoche en V tue le homard.

Nous sommes intervenus et avons dit « D'accord, nous allons les étiqueter ». À notre étonnement, nous avons constaté qu'ils survivent. J'en ai encore de 2001. Ces homards ont parcouru jusqu'à 666 kilomètres, allant jusqu'à la partie supérieure du Banc Georges. Je vous parle là du homard qui s'est éloigné le plus parmi ceux que nous avons récupérés. Les pêcheurs du New Hampshire nous renvoient des données, et les distances que peuvent parcourir les homards sont absolument incroyables. Ils sont en bonne santé. Disons cela.

Les pêcheurs ont suivi leurs mouvements. Cela intéresse de très près les pêcheurs. Voilà ce qui figure dans nos carnets de bord. Voilà ce sur quoi je leur fais rapport chaque année.

M. Randy Kamp: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Mesdames, au nom du comité, je vous remercie d'avoir pris le temps de faire ce trajet pour vous rendre jusqu'à nous aujourd'hui. Nous vous en sommes très reconnaissants. Nous vous sommes reconnaissants de vos conseils et recommandations. Je suis du même avis que mon collègue — vous êtes de braves dames, et nous vous remercions.

M. Stoffer aimerait faire un commentaire.

M. Peter Stoffer: J'aimerais faire un petit rappel au Règlement, afin que soit inscrit au procès-verbal, pour mon collègue, M. Kerr, mes amis de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard, et M. Blais, des îles de la Madeleine, que vous n'avez subi aucune coercition, aucun marchandage, et qu'il n'y a eu aucune discussion antérieure à votre déclaration que les meilleurs homards à carapace dure proviennent de la côte est.

Des voix: Oh, oh!

M. Peter Stoffer: Merci beaucoup.

Cela figurera au procès-verbal.

Le président: Il me faut m'interroger quant à la nécessité pour le député de faire figurer cela au procès-verbal et de souligner qu'il n'y a eu aucune coercition.

Nous allons faire une pause d'une heure pour le déjeuner, après quoi nous reprendrons.

Merci. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.